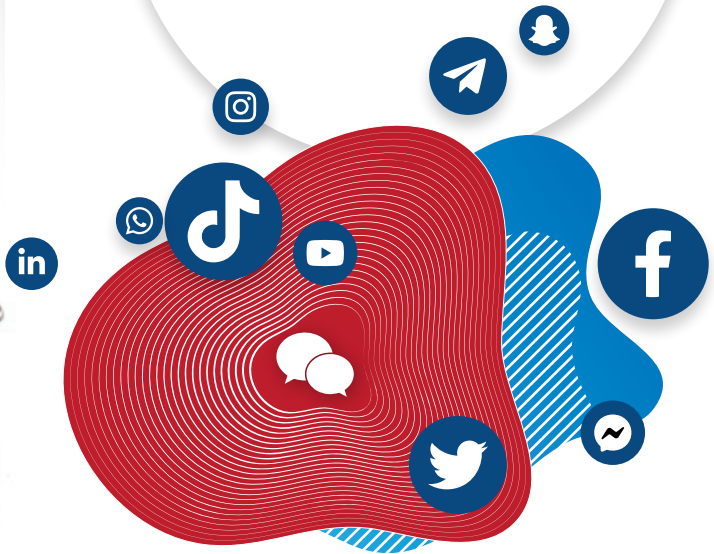


32^e Journée du Livre Politique

2023 Réseaux sociaux

Alliés ou ennemis
de la démocratie ?






Sommaire

- 06 Programme de la 32^e Journée
du Livre Politique
- 10 Éditorial de Yaël Braun-Pivet
- 12 Éditorial de Cédric Lewandowski
- 14 Éditorial de Marc Ladreit de Lacharrière
- 16 Éditorial de Caroline Fourest
- 18 Éditorial d'Étienne Gernelle
- 20 Éditorial de Rachel Khan
- 22 Éditorial de Jérémie Peltier
- 24 Table ronde 1 - Réseaux sociaux : de quoi parle-t-on ?
Outils, supports, législation
- 25 Table ronde 1 – Intervenants
- 26 Éditorial de Françoise Fressoz
- 28 Table ronde 2 - Réseaux sociaux face à la cybercriminalité.
Comment contenir le racisme, la haine, l'antisémitisme,
le complotisme, la désinformation
- 29 Table ronde 2 – Intervenants



- 
- 30 Éditorial de Didier Leschi
- 32 Éditorial de Bruno Studer
- 34 Les finalistes du Prix des Députés
- 35 Le Prix Spécial du Jury du Prix des Députés
- 36 Le Jury du Prix des Députés
- 38 « Réseaux sociaux : alliés ou ennemis de la démocratie ? »
par des membres de nos Jurys
- 42 Éditorial de Richard Malka
- 44 Les finalistes du Prix du Livre Politique
- 46 Éditorial de Roselyne Bachelot-Narquin
- 48 Le Jury du Prix du Livre Politique
- 50 Éditorial de François-Xavier Lefranc
- 52 Éditorial de Mathias Vicherat
- 54 Éditorial de Dominique Reynié
- 56 Table ronde 3 – Réseaux sociaux et addictions.
Santé, disponibilité, attention : les ravages des écrans
- 57 Table ronde 3 – Intervenants
- 58 Éditorial de Stéphane Peu
- 60 Table ronde 4 – Comment faire des réseaux sociaux des alliés
de la démocratie ?
- 61 Table ronde 4 – Intervenants

62	Éditorial de Sylvie Retailleau
64	Éditorial de Géraldine Banner
66	Le Jury du Prix Étudiant du Livre Politique-LCP AN
68	Les finalistes du Prix Étudiant du Livre Politique-LCP AN
69	≠Donnons du sens par LCP-Assemblée nationale
70	Les finalistes du Prix Étudiant de la BD Politique-LCP AN
71	Planches des BD des finalistes du Prix Étudiant de la BD Politique-LCP AN
74	Éditorial de Bertrand Delais
76	Éditorial de Jean-François Achilli
78	Éditorial de Marianne Laigneau
80	Espace Librairie
82	Bibliothèque Politique : les incontournables
89	« Et tout est plus clair » par Franceinfo
90	Éditorial de Anne Duclos-Grisier
92	Remerciements
95	Les instances de Lire la Société
96	Lire la Société
103	Soutenir Lire la Société





Programme

32^e Journée du Livre Politique

Samedi 25 mars 2023 – 9h30-17h30

Hôtel de Lassay - Assemblée nationale

Thème général :
« Réseaux sociaux : alliés ou ennemis de la démocratie ? »

Cette Journée est animée par **Brigitte Boucher**,
journaliste *LCP-Assemblée nationale*.

9h30 - Mot de bienvenue par **Cédric Lewandowski**, Président
de *Lire la Société*.

9h35 - Discours d'ouverture de la Journée par **Bernard Cazeneuve**,
ancien Premier Ministre.

9h45 - **Table ronde 1 – Réseaux sociaux :
de quoi parle-t-on ?**

Outils, supports, législation.

Animée par **Brigitte Boucher** journaliste,
LCP-Assemblée nationale.

Avec :

Laetitia Avia, Conseillère numérique près de l'American
Progress.

Roselyne Bachelot-Narquin, Présidente du Jury du Prix du
Livre Politique 2023, Ancienne ministre.

Jean-Noël Barrot, Ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications.

Fabien Raynaud, Conseiller d'État, Rapporteur général et président-adjoint de la section du rapport et des études.

10h45 - Table ronde 2 – Réseaux sociaux face à la cybercriminalité.

Comment contenir le racisme, la haine, l'antisémitisme, le complotisme, la désinformation, ...

Animée par **Françoise Fressoz**, éditorialiste au *Monde*.

Avec :

Louis Gautier, Ancien secrétaire général de la Défense et de la sécurité nationale, Procureur général près la Cour des comptes, Directeur de la Chaire « Grands enjeux stratégiques contemporains » à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Essayiste.

Didier Leschi, Directeur général de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.

Richard Malka, Avocat, essayiste.

Véronique Morali, Présidente du Directoire de Webedia.

12h00 - Prix des Députés avec le Jury du Prix des Députés

12h15 - **Prix Spécial du Jury du Prix des Députés à Simone Veil**, pour son ouvrage *Seul l'espoir apaise la douleur*, par **Yaël Braun-Pivet**, Présidente de l'Assemblée nationale, avec **Pierre-François Veil**

12h20 - **Hommage aux femmes iraniennes** par **Marjane Satrapi**, artiste, auteure franco-iranienne

12h30 - **Prix du Livre Politique** avec **Roselyne Bachelot-Narquin**, Présidente du Jury et les membres du Jury

12h45 - Discours de **Yaël Braun-Pivet**, Présidente de l'Assemblée nationale



14h10 - Ouverture de l'après-midi :

Intervention de **Mathias Vicherat**, Directeur de Sciences Po Paris.

Annonce des résultats de l'étude de la **Fondapol** sur les réseaux sociaux par le Directeur général, **Dominique Reynié**.

14h35 - **Table ronde 3 – Réseaux sociaux et addictions.**

Santé, disponibilité, attention : les ravages des écrans.

Animée par **Arlette Chabot**, journaliste, *LCI*.

Avec :

Jérémy Peltier, Directeur de la Fondation Jean-Jaurès.

Dominique Reynié, Directeur général de la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol), Professeur à Sciences Po Paris.

Michaël Stora, Psychanalyste, co-fondateur de l'observatoire des mondes numériques en sciences humaines, directeur-fondateur de l'École des Héros.

Fiammetta Venner, Essayiste, politologue.

15h30 - **Table ronde 4 – Comment faire des réseaux sociaux des alliés de la démocratie ?**

Animée par **Michèle Cotta**, éditorialiste, essayiste.

Avec :

Alexis Corbière, Député (LFI-Nupes) de la 7^e circonscription de Seine-Saint-Denis.

Caroline Fourest, Écrivaine-réalisatrice, éditorialiste, Franc-Tireur, *LCI*.

Tristan Mendès France, Maître de conférence à l'université Paris Diderot, spécialiste des cultures numériques et collaborateur de l'Observatoire du conspirationnisme.

Manuel Valls, Ancien Premier ministre.



16h30 - Conclusion des tables rondes et introduction à la remise des Prix Étudiants :

Guillaume Gouffier Valente, Député (RE) de la 6^e circonscription du Val-de-Marne, Secrétaire général du Jury du Prix des Députés.

Remise du Prix Étudiant du Livre Politique – LCP AN et du Prix Étudiant de la BD Politique – LCP AN

Avec :

Sylvie Retailleau, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Géraldine Bannier, Députée (MoDem) de la 2^e circonscription de la Mayenne, Présidente du Jury du Prix Étudiant du Livre Politique – LCP AN.

Bertrand Delais, Président-Directeur général de *LCP-Assemblée nationale*

Le Jury du Prix Étudiant du Livre Politique – LCP AN et du Prix Étudiant de la BD Politique – LCP AN

17h00 - Discours de clôture de la Journée par **Sylvie Retailleau**, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.





Éditorial

de Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale



Vous avez dit « réseaux sociaux » ?

« La liberté de la presse à côté du suffrage universel, c'est la pensée de tous éclairant le gouvernement de tous. Attenter à l'une c'est attenter à l'autre », déclarait le député Victor Hugo à ses collègues, le 11 septembre 1848. Pour l'écrivain comme pour le représentant du peuple, la liberté d'imprimer était indissociable de la démocratie.

En va-t-il de même des réseaux sociaux ? La méfiance des dictatures à leur rencontre témoigne de leur potentiel émancipateur et nous n'aurions sans doute pas su toute la violence de la répression en Iran sans la diffusion de messages et d'images qui ont utilement mobilisé l'opinion internationale. Ils peuvent donc constituer un véritable contre-pouvoir, mettant en échec la censure et l'opacité.

Mais ces mêmes réseaux peuvent se retourner contre la démocratie quand ils deviennent, trop complaisamment, les déversoirs de la haine, du complotisme et de la bêtise.

L'anonymat, l'immédiateté, le goût de la surenchère en font alors le pilori moderne. Le risque est alors que ces réseaux dits « sociaux », au contraire, désocialisent leurs membres, bientôt emprisonnés dans une bulle numérique dans laquelle on s'exprime en termes lapidaires et ne fréquente plus que ceux qui pensent comme soi.

Garantir la liberté d'expression tout en défendant chacun contre la diffamation, l'injure, les provocations à la haine et à la violence, éduquer dès l'école à l'usage raisonné des nouvelles technologies, telles sont les équations que doivent résoudre les démocraties du XXI^e siècle. Il s'agit en fait d'acclimater au monde moderne la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, dont l'article 11 nous dit que « la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Et si, en ce domaine comme dans d'autres, la solution résidait dans la discussion ouverte, en vue d'une législation équilibrée ? C'est tout l'enjeu de cette 32^e Journée du Livre Politique qu'au nom de tous mes collègues, je suis heureuse d'accueillir à l'Assemblée nationale.



*Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale.*





Éditorial

de **Cédric Lewandowski**,
Président de Lire la Société



Les réseaux sociaux : une nouvelle frontière pour la démocratie ?

Célébrés ou décriés, les réseaux sociaux ne laissent personne indifférent. Apparus au tournant du siècle, ils jouent désormais un rôle majeur dans nos sociétés. Ainsi, les quatre plateformes du groupe Meta touchent chaque mois en France plus de 45 millions d'utilisateurs, soit les deux tiers environ de la population de notre pays, et, selon une étude de Global Web Index publiée en 2022, les Français consacrent en moyenne 1h46 par jour aux réseaux sociaux.

Leur rôle déterminant dans l'organisation et la montée en puissance des manifestations populaires lors du « Printemps arabe » fin 2010 ont constitué leur première émergence géopolitique, ils apparaissaient alors comme un allié indéniable de la démocratie.

Quelques années plus tard, les réseaux sociaux sont au contraire considérés par de nombreux observateurs comme une limite pour notre démocratie et ses libertés fondamentales. Espace privilégié pour des campagnes de désinformation et la propagation de fake news, ils ont influé sur la consultation

organisée en Grande-Bretagne en 2016 sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union Européenne et les élections présidentielles aux États-Unis tenues la même année. Les réseaux sociaux sont-ils dès lors devenus les ennemis de la démocratie ?

Favorisent-ils la polarisation politique des opinions, renforçant la fragmentation et la radicalisation de nos sociétés, fracturant le tissu social et rendant ainsi plus complexe l'élaboration de compromis si précieux au bon fonctionnement de la démocratie ?

La logique économique de marchandisation des relations sociales, fondement des grandes plateformes, est-elle compatible avec les principes universels qui nous ont fondés ?

Quelle régulation convient-il d'appliquer sur les géants du numérique afin de garantir la liberté d'expression et la protection des données personnelles ?

Comment former les jeunes, et les moins jeunes, à une utilisation avertie des plateformes ?

Autant de questions de pleine actualité et porteuses d'enjeux essentiels qui seront abordées lors de la 32^e édition de la Journée du Livre Politique organisée par l'Association Lire la Société « Réseaux sociaux : alliés ou ennemis de la démocratie ? ».

Une fois encore, merci à l'Assemblée nationale d'accueillir cet évènement désormais rituel et à Luce Perrot, fondatrice de notre Association, d'avoir, avec force et conviction, œuvré pour l'organisation de cette Journée et de poursuivre avec une détermination admirable son combat pour le livre au service de la République.

*Cédric Lewandowski,
Président de Lire la Société.*





Éditorial

de Marc Ladreit de Lacharrière,
Président de Fimalac, membre de l'Institut



L'éloge du sens critique

Je suis très heureux d'accompagner, cette année encore, la Journée du Livre Politique, avec la même volonté de favoriser la participation du plus grand nombre, et principalement des plus jeunes, aux débats d'idées qui animent le paysage intellectuel et politique de notre pays.

Conscient que le débat politique est aujourd'hui crucial et soucieux qu'il le demeure, c'est donc toujours avec une grande joie que je me joins à Luce Perrot et à l'association Lire la Société, pour que perdure ce rendez-vous remarquable au service des livres politiques et de la pédagogie.

Le thème de cette édition, « Réseaux sociaux : alliés ou ennemis de la démocratie ? », interroge notre sens critique sur les informations présentes sur les réseaux sociaux.

Leur usage est à la fois salutaire créant un lieu de débat et de rassemblement. En s'emparant de l'image et de la parole, tout citoyen devient acteur au sein de la démocratie. La connaissance est à portée de main, « le monde semble être en notre possession ». Cette fabuleuse toile permet un savoir sans limite dès le plus jeune âge. Toutes les générations confondues ont accès à la culture et ne s'en privent pas pour la diffuser, parfois sans demi-mesure.

Cependant, les réseaux sociaux peuvent être également une porte ouverte aux fausses informations, aux théories complotistes, aux propagandes extrémistes... Rendant fragile le débat démocratique, l'emportant dans un tourbillon d'irrationalité. Nous l'avons récemment observé avec le conflit qui ébranle l'Europe opposant la Russie et l'Ukraine. Sans oublier les multiples cyberattaques à répétition touchant les États. Plus récemment, des organisations partout en Europe sont la cible de pirates informatiques installant « des rançongiciels ».

Cette Journée du Livre Politique est, notamment pour les jeunes, une occasion exceptionnelle d'aiguiser leur opinion et renforcer leur maturité politique. Découvrir et rencontrer les auteurs, écrivains, journalistes ou élus, hommes et femmes tous passionnés de vie publique, et de surcroît, dans un lieu aussi emblématique que l'Assemblée nationale, constitue une chance précieuse.

*Marc Ladreit de Lacharrière,
Président de Fimalac, Membre de l'Institut.*





Éditorial

de **Caroline Fourest**,
*Écrivaine-réalisatrice, éditorialiste,
Franc-Tireur, LCI.*



La démocratie face aux réseaux

On connaît la mise en garde d'Arthur Miller : "Si l'homme ne façonne pas ses outils, les outils le façonneront." Y a-t-il outil plus important à façonner qu'Internet et ses agoras publiques, les réseaux sociaux ? Ils façonnent déjà nos vies, nos perceptions, nos sources d'information, construisent nos tribus et donc notre identité, nous placent sous le jugement des autres, nombreux et bruyants. Bien qu'il en existe de fort mauvais usages, ce n'est qu'un outil entre nos mains. L'humain peut tirer le pire comme le meilleur. Le meilleur, ce sont ces cascades de messages qui forment des rivières, libres de se rejoindre pour détruire les barrages qui empêchent de nager librement. Ce sont ces esprits libres qui, tels les Iraniens, peuvent crier, dessiner et moquer leurs bourreaux. Ce sont les réseaux sociaux qui ont permis d'accélérer la venue des printemps démocratiques, notamment arabe, on l'espère bientôt persan, même s'il faudra toujours le courage physique pour abattre un tyran. Mais que penser des flots déchaînés quand ils cognent contre un barrage pensé pour protéger et non opprimer ? C'est le revers du torrent numérique. Il fait aussi bouillir les démocraties.

Ils les noient sous des cascades d'insultes, d'interpellations et d'intimidations qui tombent de partout et nous obligent à penser vite, parfois sans réfléchir. On se croit à l'air libre, mais les biais de confirmation, et parfois des campagnes ciblées, nous plongent dans des couloirs de nage où se coule la désinformation. Si l'on n'y prend pas garde, on finit par penser en boucle, par tourner en rond, par confondre un marigot avec l'océan, et parfois la démocratie avec une tyrannie à abattre. D'où l'importance de lever le nez, de croiser les sources d'informations, et de ne pas abandonner les réseaux sociaux aux seuls manipulateurs, d'y réguler l'incitation à la haine et le cyber-harcèlement, et bien sûr de ne jamais laisser croire que le mensonge y vaut la vérité. D'où l'enjeu de contrer les nouvelles règles arbitraires, celles d'un homme changeant, sur Twitter. De façonner des outils au service de la démocratie, avant d'être façonnés par eux.

*Caroline Fourest,
Écrivaine-réalisatrice, éditorialiste,
Franc-Tireur, LCI.*





Éditorial

d'Étienne Gernelle,
Directeur de la rédaction du Point



Le cauchemar des réseaux sociaux entre les mains de l'État

Souvenirs d'une rencontre avec Mark Zuckerberg, il y a quelques années. Nous étions une petite dizaine de journalistes, autour du « chef d'État en t-shirt ». Tout le monde pose sa petite question. Toutes ou presque tournent autour de la manière de réguler les flots d'horreurs qui circulent sur les réseaux, en l'espèce Facebook.

Il est indéniable qu'entre insultes, propos racistes et antisémites, fausses informations et appels à la violence, les immondices y sont légion. Les réseaux sociaux ne sont pas au-dessus des lois, et il faut donc que celles-ci s'appliquent. À ce titre, une victoire de principe importante a été remportée en 2021 avec la condamnation de onze cyber-harceleurs de la jeune Mila, persécutée après ses propos sur l'islam (pas sur les musulmans). Voilà la vraie régulation : la justice. Cela se passe a posteriori, avec des droits de la défense, et de vraies peines prononcées lorsque les mis en cause sont déclarés coupables.

La « régulation » administrative est une autre chose. Car, qui est vraiment habilité à faire ce « travail » ? Voici la grande question posée dès l'antiquité par le poète satirique romain Juvénal : « qui gardera les gardiens ? ». Autrement dit, le « sage » autoproclamé ne l'est pas forcément. Comment faire confiance à ces embryons de commission de censure que constituent des organismes in fine étatiques comme l'Arcom ? Réponse : on ne peut pas. À moins d'accepter une spectaculaire régression historique, notamment la loi de 1881 sur la liberté de la presse, qui exclut le contrôle a priori, et n'autorise la sanction qu'à posteriori, et dans le cadre de la justice.

Mark Zuckerberg, lors de cette conversation informelle, s'était déclaré ouvert à une forme de coopération avec les autorités de contrôle nationales. L'Arcom n'existait pas encore, il y avait à l'époque la Hadopi et le CSA. Mais déjà, il y avait de quoi frissonner en s'imaginant la mise à disposition de l'État ou de l'un de ses démembrements des moyens technologiques colossaux des grandes plateformes numériques. Un cauchemar orwellien : l'alliance de la puissance de la Silicon Valley et de l'hubris régulatrice des États.

Avant de sauter comme des cabris sur nos chaises sur l'air de la régulation, pensons à ceci : la justice est là pour cela. Et la sévérité n'est pas optionnelle. Et, en même temps (comme dirait l'autre), il est prudent de ne pas donner les clefs de la liberté d'expression à des « machins » dont l'indépendance et la sagesse ne sont nullement garanties. Par exemple, si un jour – et l'on sait que ce n'est pas qu'une vue de l'esprit – un candidat peu soucieux des libertés publiques venait à remporter l'élection présidentielle, que ferait-il de l'Arcom ? Et si l'Arcom avait la main sur les réseaux sociaux ? Remarquez, ce modèle existe déjà : il s'agit de la Chine.

*Étienne Gernelle,
Directeur de la rédaction du Point.*





Éditorial

de Rachel Khan,

Juriste, scénariste, actrice, essayiste, lauréate du Prix du Livre Politique 2021 pour *Racée* (Éditions de l'Observatoire).



Nous n'avons pas le choix !

Le numérique bouleverse en profondeur nos modes de vies, nos relations mais aussi l'économie, notre approche de l'environnement, de la culture et nos pratiques sociales.

Tous les points de vue s'y expriment. Or, si certains effets sont positifs pour les savoirs et l'expression démocratique, la saturation et la dérégulation de l'information nous noient dans un flot de données qui mettent à l'épreuve notre vigilance cognitive autant qu'elles nous « incivilisent » à l'égard d'autrui.

Théories du complot, fake news, désinformation mais aussi haine en ligne sous pseudo et autres harcèlements dessinent les prémices d'une société tyrannique faite de réalités parallèles d'une violence inouïe.

C'est sur la base des dangers de cet état des lieux que le rapport « Les lumières à l'ère numérique » dirigé par Gérard Bronner adressé au Président de la République a été rendu public à l'ensemble des élus de l'Assemblée nationale, mais aussi des institutions et collectivités territoriales.

La configuration des réseaux sociaux, les algorithmes, l'intensification des contenus dits de « divertissement » empêchent le développement de l'analyse, de l'esprit critique et coupent, au fond, le citoyen de ses lumières.

Faut-il faire avec ? Nous n'avons pas le choix. Par ailleurs, un retour en arrière pourrait être perçu comme une forme de censure de nos existences virtuelles.

Cependant, cette Journée consacrée aux réseaux sociaux, qui questionne leur bienveillance ou leur malveillance face à la démocratie, nous permet de rester lucides et de garder en ligne de mire les solutions politiques, juridiques mais aussi éducatives, à apporter face au piège qu'est le numérique pour l'État de droit et nos droits fondamentaux.

Nous sommes en 2023, un « monde d'après » fait de guerre aux portes de l'Europe, d'éclosion de régimes tyranniques en Afghanistan, en Iran. Un monde d'après au climat dérégulé, à l'Afrique une nouvelle fois pillée. Or, au lieu de rester solidaire pour être solide, les réseaux sociaux à coup de hashtag nous divisent alors deux fois : dans nos droits intimes et dans nos devoirs envers nos humanités.

À l'heure où le monde est bouleversé par le numérique, véritable marchepied pour toutes ingérences étrangères dont le but est de fragiliser nos régimes démocratiques, avoir conscience de cet enjeu et des défis à relever est une nécessité première pour penser la société... pour « lire la société ».

*Rachel Khan,
Juriste, scénariste, actrice, essayiste,
lauréate du Prix du Livre Politique 2021 pour Racée
(Éditions de l'Observatoire).*





Éditorial

de Jérémie Peltier,

Directeur général de la Fondation Jean-Jaurès,
auteur de *La fête est finie ?*

(Éditions de l'Observatoire, 2021).



Réseaux sociaux : alliés ou ennemis des politiques ?

Plus une semaine ne passe sans qu'un fait d'actualité nouveau incrimine, souvent à juste titre, les fameux réseaux sociaux. Le complotisme, qui se diffuse puissamment grâce à ces tuyaux efficaces, le cyberharcèlement, permettant à une flopée d'individus de combler leur ennui, la haine et les insultes en ligne, qui se terminent parfois en rixe meurtrière.

Le temps passé à l'excès sur les réseaux sociaux entraîne en outre pléthore d'autres problématiques. Ils agissent sur notre humeur, nous rendent de plus en plus sédentaires et de plus en plus myopes, voire totalement aveugles au monde qui nous entoure.

Pourquoi diable ne sortons-nous pas de tout cela, alors que tout le monde a conscience de la perte de temps et d'énergie ? On aura beau nous rétorquer que le numérique n'est que merveille, que « tout dépend de l'usage que l'on en fait », que des révolutions (sans issues) sont nées dans certains pays grâce aux réseaux sociaux, force est de constater qu'en

matière démocratique, ces derniers n'auront rien apporté de très bon. Depuis l'arrivée des réseaux sociaux, les citoyens ont-ils davantage confiance en leur démocratie et en leurs institutions ? Vont-ils davantage voter ? Les responsables politiques sont-ils perçus comme plus proches des citoyens que jadis ? Le débat public a-t-il gagné en qualité ?

Il faut bien l'admettre : ces grandes machines à frustration que sont les réseaux sociaux n'ont fait que renforcer le désintérêt des citoyens pour la chose publique, n'auront fait qu'alimenter le débat public en polémiques stériles, et n'auront rien apporté de très utile aux responsables politiques eux-mêmes. La question que l'on peut d'ailleurs se poser est la suivante : les réseaux sociaux sont-ils des amis ou des ennemis des responsables politiques, des maires, des ministres ?

Si tout le monde a conscience de la vacuité de ce monde parallèle que sont les réseaux sociaux, pourquoi les responsables politiques continuent-ils d'y passer beaucoup de temps, à dépenser beaucoup d'énergie à faire des tweets, des stories, des posts et des vidéos Tik-Tok ? « C'est comme ça qu'on touche les gens » nous dira-t-on, argument que l'on utilise aussi pour justifier leur présence sur certaines chaînes bas-de-gamme. Or, pourquoi penser que les citoyens ne valent pas mieux que d'écouter nos représentants dans certaines émissions bas de plafond sur un réseau social ? Pourquoi cesser de croire que le peuple a le droit, lui aussi, de s'élever au-dessus du caniveau ?

Faisons un jeu : que tous les candidats à la prochaine élection présidentielle refusent d'avoir le moindre réseau social et refusent de les consulter, pour voir si le débat public gagnerait en sérénité et leur campagne en qualité. Au vu de la situation actuelle, il n'y a rien à perdre à tenter de refaire de la politique en mode réel sans le monde virtuel.

Jérémy Peltier,

*Directeur général de la Fondation Jean-Jaurès,
auteur de La fête est finie ? (Éditions de l'Observatoire, 2021).*





Table ronde 1 Réseaux sociaux : de quoi parle-t-on ?

Pour la première fois de son histoire avec Internet, l'homme dispose d'une adresse non territoriale. Il est partout connecté et sans cesse accessible.

À l'origine imaginés pour faciliter la vie professionnelle, les réseaux sociaux ont désormais envahi notre espace individuel et l'influence des dix plus importantes plateformes connaît chaque année une croissance qui avoisine parfois deux chiffres.

Cet essor leur confère désormais une puissance et une influence que le législateur s'efforce de contrôler. Comment préserver le droit à l'image des utilisateurs, le respect des règles liées aux droits d'auteur, la protection des données personnelles des usagers ?

Les réseaux sociaux ne connaissent pas de frontières. Se pose dès lors la question de la législation à appliquer pour le respect des règles d'usage dans un pays. La France ou l'Europe ont-elles mis en place les conditions d'une législation efficace ?

9h45 - Table ronde 1 – Réseaux sociaux : de quoi parle-t-on ?

Outils, supports, législation.

Animée par **Brigitte Boucher**, journaliste, LCP - AN

Avec :



Laetitia Avia,
Conseillère numérique près
de l'American Progress.



Roselyne Bachelot-Narquin,
Présidente du Jury du Prix du Livre
Politique 2023, Ancienne ministre.



Jean-Noël Barrot,
Ministre délégué chargé de la Transition
numérique et des Télécommunications.



Fabien Raynaud,
Conseiller d'État, Rapporteur général et
président-adjoint de la section du rapport
et des études.





Éditorial

de **Françoise Fressoz**,
Éditorialiste au Monde.



Éduquer à l'usage d'internet

Qu'il paraît loin le temps où le développement d'internet apparaissait comme la promesse d'un monde meilleur ! La libre expression, l'échange des données, le partage d'un savoir immédiatement accessible semblaient de nature à favoriser l'épanouissement de la démocratie dans un espace de liberté faisant fi des frontières. Or, presque quotidiennement, on s'aperçoit que la Toile peut produire l'effet inverse. Elle favorise le repli communautariste. Elle autorise, sous couvert d'anonymat, des mouvements de foule virtuels qui vont de la rumeur au harcèlement et peuvent détruire en quelques jours la réputation quand ce n'est la vie d'un individu. De l'affaire Mila, cette jeune fille obligée de se déscolariser après avoir été la cible de dizaines de milliers de messages d'appels au viol et au meurtre, à l'assassinat de Samuel Paty, coupable d'avoir voulu enseigner la laïcité à ses élèves, l'année 2020 a révélé l'ampleur des discours de haine qui sévissent sur les réseaux sociaux.

Les campagnes électorales sont désormais empoisonnées par leurs lots de « fake news ». Les candidats vivent dans la crainte d'une fuite de données ou d'un piratage de leurs sites officiels. La possibilité donnée à un acteur isolé ou à un État d'infliger des dommages majeurs à des opérateurs d'importance vitale tels que les hôpitaux, les infrastructures de transport, les réseaux d'alimentation en eau ou les centrales nucléaires a érigé la cybergdéfense en priorité stratégique.

La mise en évidence de ces multiples dangers ramène la révolution numérique à sa juste proportion. Les technologies numériques sont de puissants outils qui peuvent être utilisés pour le meilleur et pour le pire. Dans les pays privés de liberté, elles restent un moyen sans égal de porter la voix des opprimés. On l'a encore constaté ces derniers mois en Iran avec les vidéos publiées sur les réseaux sociaux qui ont relayé la révolte suscitée par la mort de Mahsa Amini. Dans les démocraties, elles peuvent devenir une arme de déstabilisation d'autant plus difficile à combattre que l'arsenal juridique s'adapte lentement et difficilement face au pouvoir acquis par les géants américains du Net.

La fatalité n'est pas de mise. Identifier les dangers, les nommer, les isoler a été une première étape salutaire. Apprendre à s'en prémunir en est une seconde. La lutte n'implique pas les seuls États. Elle concerne chacun de nous, en famille, à l'école, au lycée. L'éducation au bon usage d'internet fait aujourd'hui pleinement partie du combat démocratique. Il faut le mener de façon résolue.

*Françoise Fressoz,
Éditorialiste au Monde.*





Table ronde 2

Réseaux sociaux face à la cybercriminalité.

Parce que la liberté d'expression est inscrite dans le marbre de la Déclaration des droits de l'Homme, peu de textes législatifs encadrent la communication sur internet. Certes, l'injure et la fausse information peuvent relever de la loi de 1881 sur la liberté de la presse. Est-ce suffisant pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et la haine qu'une communication libérée peut susciter ? Les réseaux sociaux ne sont-ils pas « des égouts à ciel ouvert » ?

Selon Jacques Attali, ils sont « une cité médiévale sans architecte ». C'est dire que chacun peut y pénétrer sans difficulté, tel le cheval de Troie. Les intentions malveillantes, les piratages, les intrusions malsaines, les connexions douteuses sont alors à l'œuvre, avec leurs conséquences aussi dévastatrices que volontairement anonymes. Quelles armes utiliser pour éviter, limiter et punir ces formes nouvelles d'agression ?

10h45 - Table ronde 2 – Réseaux sociaux face à la cybercriminalité.

Comment contenir le racisme, la haine, l'antisémitisme, le complotisme, la désinformation, ...

Animée par **Françoise Fresso**, éditorialiste au *Monde*.

Avec :



Louis Gautier,

Ancien secrétaire général de la Défense et de la sécurité nationale, Procureur général près la Cour des comptes, directeur de la Chaire « Grands enjeux stratégiques contemporains » à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Essayiste.



Didier Leschi,

Directeur général de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.



Richard Malka,

Avocat, essayiste.



Véronique Morali,

Présidente du Directoire de Webedia.





Éditorial

de **Didier Leschi**,

Directeur général de l'Office français
de l'immigration et de l'intégration,



La traite des êtres humains par le virtuel

Les réseaux sociaux peuvent amener le meilleur comme le pire. Le pire est celui de diffuser du rêve mensonger. C'est de la désillusion qui coûte cher.

Parmi les victimes, ceux qui pensent n'avoir rien à perdre, au péril de leur vie précieuse. Beaucoup d'immigrants sont dans cette situation. Car parmi les effets négatifs des réseaux sociaux, il y a la désinformation concernant la réalité des pays vers lesquels s'oriente l'envie de partir. Bien sûr, il y a bien des raisons légitimes ou nécessaires qui amènent à quitter un pays, une famille, des proches. Malheureusement, le trafic d'être humain utilise de plus en plus les réseaux sociaux afin d'appâter les victimes potentielles en les attirant vers une cocagne qu'ils n'atteindront jamais ou qui se révélera illusoire. C'est à travers les réseaux sociaux que les passeurs vendent leurs services criminels. Car ce qui nécessitait hier des moyens techniques d'audiovisuel aboutit en deux clics jusqu'au client à qui l'on décrit des pays possibles d'arrivée. Parmi les cauchemars embellis, il y a l'idée que la route migratoire est sans danger.

Et les réseaux sociaux facilitent le piège avant de devenir le support des demandes de rançon. C'est l'enfer en Libye.

Il est compréhensible que beaucoup souhaitent croire à la réalité de ce qui est vendu, à un rêve d'Occident marchand où règnerait l'abondance ; compréhensible également que ceux qui sont parvenus jusqu'au bout du voyage refusent de décrire leur réel et participent aussi à la diffusion du faux. Les réseaux sociaux dont le marché est le support matériel, sont ainsi utilisés au sens propre pour vendre ce qui se révélera cauchemar. Rien n'y fait. Le faux mis ainsi dans le tuyau est dans ce domaine comme dans d'autres le contraire de l'information. Il n'y a aucun domaine des enjeux contemporains qui échappe au dérèglement qu'entraîne la démultiplication du virtuel.

*Didier Leschi
Directeur général de l'Office français
de l'immigration et de l'intégration,
auteur de Ce grand dérangement,
L'immigration en face, Gallimard Tract.*





Éditorial

de **Bruno Studer,**

Député (RE) de la 3^e circonscription du Bas-Rhin.



La démocratie va-t-elle survivre à internet ?

Les réseaux sociaux reposent sur une promesse : celle de rapprocher les citoyens les uns des autres, en abolissant les distances et les barrières. Cette belle idée ne s'est jamais mieux concrétisée que dans les « révolutions Twitter » du printemps arabe, au début des années 2010. La force de l'instantané et du partage de l'information fit reculer des tyrans en permettant à la société civile de prendre conscience d'elle-même et de son pouvoir.

D'un vecteur d'émancipation, les réseaux sociaux sont néanmoins apparus, au cours de la décennie écoulée, comme un facteur de division et de radicalisation : en 280 caractères, la nuance s'efface au profit du buzz, le dialogue se mue en comportements de meutes. Alors même que la viralité des contenus sur les réseaux sociaux favorise la diffusion de fausses informations, placées au même niveau que le consensus scientifique et la parole publique, les bulles algorithmiques nous enferment dans nos certitudes au point qu'il en devient difficile de trouver une opinion

divergente dans notre fil d'actualité. Dans une société minée par le doute et la crise de la représentation, les tentatives d'ingérence étrangère se font de plus en plus pressantes et subtiles, sapant les fondements de notre lien social, tandis que l'économie de l'attention nous détourne des vrais enjeux, en favorisant une société du paraître et du fugace.

Est-ce à dire que les réseaux sociaux se sont mués en ennemis de la démocratie ? Si j'ose penser que la technologie est neutre, son usage, lui, ne l'est pas. Tout comme l'imprimerie en son temps, internet et les réseaux sociaux charrient une transformation profonde et irréversible de notre société dont les conséquences ne peuvent encore qu'être imaginées. La révolution en cours nous conduit à réinterroger des principes essentiels dans une société démocratique – le droit à l'information, la liberté d'expression, le droit à la vie privée – au regard de nouveaux enjeux, liés à la diffusion massive, aux mécanismes d'influence ou à l'économie de la donnée.

Questionnés, ces principes n'en sont pas pour autant dépassés, car leur valeur est intemporelle. À l'heure de l'IA générative et des agents conversationnels, ces principes doivent continuer à servir de phares aux législateurs, aux régulateurs, aux entrepreneurs et aux usagers. C'est la condition pour que les réseaux sociaux, sortis de la promesse utopique des premières années, ne se muent pas en dystopie.

*Bruno Studer,
Député (RE) de la 3^e circonscription
du Bas-Rhin.*





Finalistes du Prix des Députés

- **Sylviane AGACINSKI**,
Face à une guerre sainte, Seuil
- **Sylvie CASTER**,
13 Novembre - Chroniques d'un procès,
Les Échappés
- **Laurent TELO**,
*Voyage au bout de la gauche - Des guerres
fratricides à la Nupes, la folle histoire
d'une renaissance*, Stock





PRIX
SPÉCIAL

Simone VEIL,
*Seul l'espoir apaise
la douleur*
Flammarion

« Pendant tant d'années, ils s'étaient tus, confrontés à l'indicible, essayant simplement de survivre, de revivre, de reconstruire une vie après la mort. Mais la promesse de raconter, faite à ceux qui ne sont pas revenus, a commencé à se faire entendre. Peut-être avec le temps, sûrement avec l'émergence de l'impensable révisionnisme et des élucubrations des négationnistes, la parole s'est imposée. »

« Nous connaissons l'histoire de notre mère qu'elle ne nous avait pas cachée, l'histoire de ceux des nôtres emportés par les convois partis de Drancy. Cet entretien nous rappelle à nouveau l'impérieuse obligation de lucidité et de civilité qu'elle avait souhaité nous transmettre. »

« Désormais, les derniers témoins disparaissent, et la Shoah devient un sujet d'histoire plus que de mémoire ; alors, au-delà des statistiques et des archives, qui sont d'abord celles des assassins au demeurant obsédés par le secret et la dissimulation de leur crime, cette parole de survivants recueillie par l'INA constitue un témoignage unique et précieux pour l'avenir [...] »

Jean et Pierre-François Veil



Composition du Jury du Prix des Députés

Présidente

Yaël BRAUN-PIVET,
Présidente de l'Assemblée nationale

Secrétaire général

Guillaume GOUFFIER VALENTE,
Député (RE) de la 6^e circonscription du Val-de-Marne

Comité de lecture

Xavier CHINAUD,
Conseiller spécial de la Présidente de l'Assemblée nationale

Luce PERROT,
Journaliste, Inspecteur général honoraire de l'Administration
des affaires culturelles, Fondatrice de Lire la Société

Membres

David AMIEL,
Député (RE) de la 13^e circonscription
de Paris.

Géraldine BANNIER,
Députée (MoDem) de la 2^e circonscription
de la Mayenne.

Jean-Louis BOURLANGES,
Député (MoDem) de la 12^e circonscription
des Hauts-de-Seine,
Président de la commission des
Affaires étrangères.

Sébastien CHENU,
Vice-Président de l'Assemblée nationale,
Député (RN) de la 19^e circonscription
du Nord.

Alexis CORBIÈRE,
Député (LFI-Nupes) de la
7^e circonscription de Seine-Saint-Denis.

Marie-Christine DALLOZ,
Députée (LR) de la 2^e circonscription
du Jura.

Marie-Charlotte GARIN,
Députée (Éco-Nupes) de la
3^e circonscription du Rhône.

Marie GUÉVENOUX,
Première Questeuse de l'Assemblée
nationale, Députée (RE) de la
9^e circonscription de l'Essonne.

Laurence MAILLART-
MÉHAIGNERIE,
Députée (RE) de la 2^e circonscription
d'Ille-et-Vilaine.

Stéphane PEU,
Député (GDR-Nupes) de la
2^e circonscription de Seine-Saint-Denis.

Violette SPILLEBOUT,
Députée (RE) de la 9^e circonscription
du Nord.

Bruno STUDER,
Député (RE) de la 3^e circonscription
du Bas-Rhin.

Cécile UNTERMAIER,
Députée (SOC-Nupes) de la
4^e circonscription de Saône-et-Loire.





Réseaux sociaux : alliés ou ennemis de la démocratie ?



Les réseaux sociaux ont mauvaise presse et je le comprends parce que le mécanisme des réseaux sociaux est un mécanisme de surenchère idéo-

logique. C'est un mécanisme où les gens sont d'accord entre eux et surenchérissent les uns par rapport aux autres et arrivent à formuler à partir d'idées justes des positions extrêmes. C'est infect, mais c'est comme ça que ça marche. Le système actuel de formation des opinions passe par ça, parce que ça comporte un très grand danger. Ce danger, ça s'appelle la fragmentation. C'est-à-dire que chaque famille sociale, politique, sexuelle ou religieuse, quels que soient les critères régionaux, vit dans sa galerie, avance dans sa galerie, chemine tout seul sans regarder les autres. Et là, notre tâche, à nous, les femmes et les hommes politiques, c'est de dire non. Il faut absolument trouver le dénominateur commun et espérer qu'il ne soit pas le plus petit possible émetteur commun. C'est cela qui compte. Or, là, les réseaux sociaux creusent les différences. Nous devons approfondir les convergences.

Jean-Louis Bourlanges,
Député de la 12^e circonscription des Hauts-de-Seine,
Président de la commission des Affaires étrangères,
membre du Jury du Prix des Députés





C'est le thème du moment. Les réseaux sociaux, c'est le pire et le meilleur. C'est un grand danger pour les démocraties au moment où beaucoup de citoyens s'en détournent et se disent bon, la démocratie, c'est fatigué.

À quoi bon voter ? À quoi bon encore être acteurs de la société civile et donc des réseaux sociaux ? Probablement qu'il y a une nécessité à les réguler, mais il ne faut pas faire n'importe quoi. Il faut réfléchir. Et c'est vrai que c'est à la fois un thème récent et un thème sur lequel le législateur a beaucoup, beaucoup de mal à avoir prise. Et en même temps, on sent bien que c'est le grand danger des années à venir.

Bruno Jeudy,
Éditorialiste BFMTV,
membre du Jury du Prix du Livre Politique



C'est un média qui permet de s'exprimer sur à peu près tous les sujets, des réactions épidermiques et peu réfléchies, pour ne pas dire pas du tout. Je ne veux pas les caricaturer. Nous avons des intellectuels

qui se servent des réseaux sociaux pour faire passer des messages. Mais la plupart des réseaux sociaux, c'est quand même ça, au fond. Nous à l'Assemblée, ce qu'on fait, c'est absolument l'inverse. Je pense que c'est important de traduire un temps de pause, de réflexion et de prise de recul, et en particulier dans les moments que l'on vit en ce moment, qui sont des moments de société avec des crises et des enjeux à venir qui sont très importants. Il faut être capable de faire ce pas de côté.

Marie Guévenoux,
Députée de la 9^e circonscription de l'Essonne,
Première Questeur de l'Assemblée nationale,
membre du Jury du Prix des Députés





Les réseaux sociaux, c'est évidemment une des questions majeures depuis une dizaine d'années. Ce qui est, je crois, le plus important autour des réseaux sociaux, c'est la transformation profonde de ce qui constituait l'espace de délibération classique d'une démocratie où les médias traditionnels avaient un rôle qui leur était dévolu pour contribuer à construire cet espace de délibération. On avait des responsables politiques qui soumettaient aux citoyens des offres. Et puis les citoyens qui écoutaient, qui lisaient et qui choisissaient. Cet espace a explosé. Il n'existe tout simplement plus. Ce que sont les réseaux sociaux, beaucoup plus profondément je crois que parfois, les polémiques ou les effets négatifs ou positifs auxquels on les réduit, c'est tout simplement la transformation de notre espace de délibération commun. Et c'est pour cela qu'ils sont à l'aube d'une transformation de la démocratie elle-même.

Brice Teinturier,

Directeur général délégué d'Ipsos,
membre du Jury du Prix du Livre Politique





Je crois que les réseaux sociaux, ça peut être un formidable outil d'émancipation et de mobilisation. On l'a vu. Je sais que dans ma génération, il y a plein de personnes qui sont arrivées à la politique ou au militantisme grâce aux réseaux sociaux. Un des défauts principaux, c'est que ça reste des lieux qui peuvent être encore très violents et très misogynes. On voit que la violence, notamment envers les femmes en politique sur les réseaux sociaux, est très puissante. On essaye de réduire au silence les femmes politiques. Je pense notamment à un réseau social comme Twitter. Mais je suis une éternelle optimiste, donc je veux croire que les réseaux sociaux peuvent continuer à nous servir positivement, à nous permettre de prendre du recul sur l'information et à mobiliser tous et toutes.

Marie-Charlotte Garin,
Députée de la 3^e circonscription du Rhône,
membre du Jury du Prix des Députés



Les réseaux sociaux ? Pour moi, ils ne sont ni alliés ni ennemis de la démocratie, il faut faire avec. Je ne suis pas sûr qu'on soit encore dans une maturité d'utilisation des réseaux sociaux et c'est ça qui va être intéressant. Quelles sont les pistes qu'on peut explorer pour que ces réseaux sociaux deviennent des outils de pensée, des outils de diffusion d'idées plutôt que des outils de diffusion de haine, et d'une grande violence, adressés aux uns et aux autres ? Donc, ce n'est pas seulement un moyen de communication, mais il faut voir comment les réseaux sociaux peuvent devenir un moyen de connaissance.

Philippe Méchet,
Secrétaire général de Lire la Société, conseiller de la présidence d'EDF,
membre du Jury du Prix du Livre Politique





Éditorial

de **Richard Malka,**

Avocat, essayiste, lauréat du Prix du Livre
Politique 2022 et du Prix des Députés 2022
pour *Le droit d'emmerder Dieu*, Grasset.



Les prix du livre

Pour beaucoup, écrire un livre est un rêve. Apercevoir son nom sur une belle couverture, dans la devanture d'une librairie, participer à des séances de dédicace où le public louera votre talent ; être reçu dans une émission littéraire, et peut-être même être couronné du Graal d'un prix comme celui du Livre Politique... Il est rassurant de faire partie d'une nation où écrire un livre, c'est-à-dire participer à la compréhension du monde et des humains, œuvrer à un acte de création dont on espère qu'il sera universel, reste un rêve, autant que devenir millionnaire ou influenceur.

Si certains, dont je fais partie, ont la chance de disposer d'une parcelle de notoriété qui facilite les choses, dans la réalité, écrire un livre, ce sont des centaines ou des milliers d'heures de travail, de doute, d'hésitation sans jamais savoir si l'on sera publié (probablement un roman sur mille adressé aux éditeurs), si une fois éditée, l'œuvre sera sortie des cartons des

librairies, exposée à plus de deux exemplaires (ce qui est rare) durant deux ou trois semaines avant d'être retournée, et si, une fois ces étapes franchies, les ventes dépasseront quatre cents malheureux exemplaires (desquels il faut déduire ceux achetés par votre famille et vos amis) ce qui correspond à la moyenne des ventes d'un premier roman et aux ventes des livres de certains hommes et femmes politiques pourtant célèbres. Sur dix livres publiés, sept sont déficitaires, deux à l'équilibre et le dixième finance tous les autres. Autrement dit, écrire un livre est un glorieux chemin pavé de déceptions.

On ne remerciera jamais assez les hommes et les femmes qui prennent de leur temps et parfois de leur bien pour créer des prix littéraires et qui participent ainsi au rayonnement de la culture et du savoir, popularisant des créations qui en ont besoin et entretenant la part de rêve nécessaire pour que des auteurs persévèrent à écrire. Que de tels prix soient abrités dans les murs de l'Assemblée nationale est le symbole d'une nation littéraire et il n'en existe pas tant que cela. J'y vois aussi la protection accordée à la liberté d'expression ; le livre étant l'espace de liberté suprême, même si certains néo maccarthystes ou crypto gardes rouges, de plus en plus nombreux, voudraient lui conférer une mission sociétale et morale à laquelle veilleraient de zélés inquisiteurs rebaptisés sensitivity readers. Longue vie au Prix du Livre Politique !

*Richard Malka,
Avocat, essayiste,
lauréat du Prix du Livre Politique 2022
et du Prix des Députés 2022
pour Le droit d'emmerder Dieu, Grasset.*





Finalistes du Prix du Livre Politique



Franz-Olivier GIESBERT,
*Histoire intime de la V^e
République Tome 2,*
Gallimard

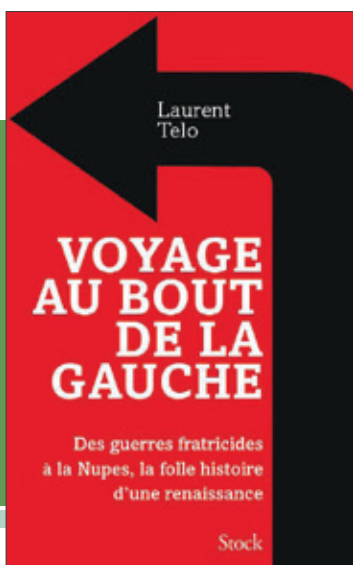




Chloé MORIN,
On aura tout essayé...,
Fayard

CHLOÉ MORIN

On aura tout
essayé...



Laurent TELO,
*Voyage au bout de la gauche -
Des guerres fratricides à la
Nupes, la folle histoire d'une
renaissance,*
Stock





Éditorial

de Roselyne Bachelot-Narquin,
Présidente du Jury du Prix du Livre Politique 2023



© Joël Sargel, AFP

Le bruit et la fureur

Petite fille de la V^e République, depuis mon enfance je baigne dans les tours et les détours de la vie politique, ses complots, ses personnages, ses débats, ses combats. Pourquoi depuis quelques années, ai-je eu l'impression lancinante de ne plus rien y comprendre ? Pire, ce sentiment était partagé par les plus aguerris, qu'ils ou elles soient élus, journalistes ou politologues de diverses obédiences. Irrésistiblement me revenait en mémoire la dernière phrase de Macbeth qualifiant la vie : c'est une histoire racontée par un idiot, pleine de bruit et de fureur, et qui ne signifie rien.

Les partis de mon enfance que je croyais indestructibles disparaissent du paysage, remplacés par de nouveaux acteurs – pour continuer avec Macbeth – qui se pavanent et s'agitent une heure sur la scène et qu'ensuite on n'entend plus. Les corps intermédiaires, tels les syndicats ou les religions, dépérissent et sont à la peine pour assurer une médiation et une lecture

du monde. La presse traditionnelle, écrite et audiovisuelle, traverse une crise existentielle et nous allons chercher notre pâture dans le torrent continu des chaînes d'info et des réseaux sociaux. Un nombre croissant de citoyens s'abreuvent de fake news et de théories du complot. Des pays montent contre nos démocraties une guerre informationnelle qui nous laissent impuissants et pantelants. De nouveaux enjeux, tels la lutte contre le réchauffement climatique ou les transformations profondes liées à la révolution numérique, exigent un background scientifique dont bien peu d'entre nous sont possesseurs.

Ces stimulations sont maintenant incessantes et nous sommes devenus des êtres désirants, soumis à des sollicitations, à des frustrations, à des souffrances indicibles. Les images se succèdent, décapitations, attentats, catastrophes, commémorations et l'on se demande si nos cerveaux ont été conçus pour digérer ces souffrances.

Dans ce monde déboussolé, le livre – et tout particulièrement le livre politique – est bien l'ami, le guide et le refuge, celui que l'on pose et qu'on reprend, qu'on déguste à son rythme, qu'on conseille à un proche avec qui, plus tard, on échange, qu'on abandonnera peut-être sur un banc de square avec l'espoir qu'il sera recueilli. La cuvée 2023 du Prix du Livre politique est à cet égard incontestablement brillante et originale. En lisant notre sélection, vous rirez, vous soupirez, vous éructerez, vous apprendrez et je peux vous garantir que jamais vous ne vous ennuierez...

*Roselyne Bachelot-Narquin,
Présidente du Jury du Prix du Livre Politique 2023.*





Composition du Jury du Prix du Livre Politique

Présidente

Roselyne BACHELOT-NARQUIN,
Ancienne ministre

Secrétaire générale

Michèle COTTA,
Éditorialiste, essayiste

Comité de lecture

Gérard COURTOIS,
Écrivain, éditorialiste

Philippe MÉCHET,
Secrétaire général, *Lire la Société* ; Conseiller aux relations
institutionnelles du Président, EDF

Pierre-François VEIL,
Avocat à la Cour

Représentant de la Présidente de l'Assemblée nationale :

Xavier CHINAUD,
Conseiller spécial

Membres

Jean-François ACHILLI,
Éditorialiste politique et présentateur
des Informés, *Franceinfo*

Carole BARJON,
Grand reporter et éditorialiste politique,
L'Obs

Anna CABANA,
Éditorialiste, *BFMTV, i24 News*

Arlette CHABOT,
Journaliste, éditorialiste, *LCI*

Jérôme CORDELIER,
Rédacteur en chef du service France,
Le Point (en remplacement d'Étienne
Gernelle, Directeur, *Le Point*)

Cécile CORNUDET,
Éditorialiste politique, *Les Échos*

Bertrand DELAIS,
Président-directeur général, *LCP-AN*

Françoise FRESSOZ,
Éditorialiste, *Le Monde*

Bruno JEUDY,
Éditorialiste, *BFMTV*

François-Xavier LEFRANC,
Directeur des rédactions, *Ouest-France*

Marion MOURGUE,
Grand reporter au service politique,
Le Figaro

Luce PERROT,
Journaliste, Inspecteur général honoraire
de l'Administration des affaires culturelles,
Fondatrice de *Lire la Société*

Anne ROSENCHER,
Directrice déléguée de la rédaction,
L'Express

Christophe SCHMIDT,
Chef du service politique, *AFP*

Brice TEINTURIER,
Directeur général délégué, *IPSOS France*

Yves THRÉARD,
Directeur-adjoint de la rédaction,
Le Figaro

Valérie TORANIAN,
Directrice de la rédaction, *Le Point*





Éditorial

de **François Xavier Lefranc**,

Directeur des rédactions du groupe Ouest-France,
membre du Jury du Prix du Livre Politique.



Ces réseaux dits « sociaux »

Une entreprise dont l'activité porte atteinte aux droits fondamentaux des personnes doit-elle être condamnée ? Ses responsables doivent-ils en répondre devant la justice ? La réponse est non. Ou plutôt, la réponse est non quand il s'agit de ces réseaux qu'on appelle aujourd'hui encore, et sans rire, réseaux « sociaux ». Nos sociétés, émerveillées devant les performances hallucinantes des technologies numériques, ont accepté que se constitue une gigantesque zone de non-droit. N'était-ce pas un formidable défi démocratique que de permettre à chacune et à chacun de s'exprimer et d'être entendu du plus grand nombre ? Pourquoi donc y mettre des règles ?

On se demande bien quelle mouche avait piqué les parlementaires du XIX^e siècle qui adoptèrent le 21 juillet 1881 une loi estimant que tout diffuseur devait répondre devant la loi de ce qu'il diffusait. Et pourtant, cette grande loi a permis l'essor des médias, leur protection et la protection des citoyens face aux éventuels débordements.

Pour permettre l'essor des réseaux dits « sociaux », on a inventé la notion d'« hébergeur passif ». Les plateformes ne sont pas responsables des contenus qu'elles diffusent. Des menaces de mort ? Des campagnes de haine ? Des insultes ? Le diffuseur peut dormir sur ses deux oreilles. Les auteurs sont anonymes ? C'est très bien ainsi. Et vive la Liberté !

Nos sociétés l'ont accepté. Elles en paieront le prix. Les dégâts sont déjà considérables mais nous en verrons d'autres et pour une raison simple : l'argent. Les réseaux dits « sociaux » sont d'abord de formidables machines à fric. Plus il y a de bruit, de fureur, d'audience, plus l'argent rentre. Les parlementaires européens et la Commission européenne se sont saisis du problème. L'entrée en application début 2024 du Digital Services Act (DSA) et du Digital Markets Act (DMA) apportera enfin un socle juridique de régulation. Mais le principe de l'« hébergeur passif » n'a pas été remis en question. Pourtant, les performances extraordinaires de l'intelligence artificielle permettraient une régulation des contenus.

Ce n'est pas l'extraordinaire puissance des ordinateurs qui menace la démocratie. Encore moins la possibilité donnée à chacune et à chacun de s'exprimer qui est un réel progrès démocratique. Ce qu'il faut craindre c'est l'impéritie, l'ignorance ou la naïveté des responsables politiques. Ce qui peut fragiliser les démocraties, c'est leur éventuelle faiblesse.

*François Xavier Lefranc,
Directeur des rédactions du groupe Ouest-France,
membre du Jury du Prix du Livre Politique.*





Éditorial

de Mathias Vicherat,
Directeur de Sciences Po Paris.



Faire de l'éducation aux réseaux sociaux une priorité

Qui croire sur les réseaux sociaux ? Comment décoder le vrai du faux à l'heure de la propagation de vérités alternatives ? Comment distinguer des contenus produits par des individus et ceux fournis par de l'intelligence artificielle ? Alors que 80 % de la population française utilise les réseaux sociaux et y passe en moyenne 1h46 par jour, notre rapport à l'espace, au temps et à la vérité est profondément ébranlé.

Ces questionnements ne doivent pas nous faire oublier que les réseaux sociaux sont aussi des lieux d'information, d'expression, de création et d'action. Ils font bouger des lignes que l'on imaginait intangibles, ils bousculent des régimes politiques et font évoluer des décisions gouvernementales ou des politiques d'entreprises. Ils sont au cœur des processus de démocratie participative du XXI^e siècle et d'une possible "citoyenneté numérique". Nombre de régimes autoritaires et de dictatures tentent d'ailleurs de les contrôler, voire d'en bloquer l'accès.

C'est pourquoi il est essentiel de faire de l'éducation aux réseaux sociaux une priorité et d'accompagner les plus jeunes dans leur rapport aux écrans et aux méthodes de vérification de l'information. Apprenons à décrypter les algorithmes – « allongons-les sur des divans » comme dirait Dominique Cardon, le directeur du Médialab de Sciences Po – pour éviter les phénomènes de bulles et de polarisation. Imaginons une régulation par les États pour protéger les droits fondamentaux et mieux lutter contre les "pirates de la désinformation".

À Sciences Po, nous avons placé les transitions numériques au cœur de nos enseignements et de notre travail de recherche car nous sommes persuadés que les sciences humaines et sociales, aux côtés des sciences exactes, ont un rôle fondamental à jouer dans l'accompagnement de leurs usages. Enfin, nous cherchons à construire et à enseigner une éthique du débat, indispensable à une pratique démocratique apaisée.

*Mathias Vicherat,
Directeur de Sciences Po Paris.*





Éditorial

de **Dominique Reynié,**

Professeur des universités à Sciences Po, Directeur général de la Fondation pour l'innovation politique



© Evano, Photo-2021

Le bel avenir du complotisme

L'évolution des technologies affecte dangereusement la régulation de la communication démocratique. À la fin du XIX^e siècle, il revenait au législateur d'ordonner l'information et la communication de masse en l'intégrant dans un cadre cohérent avec les principes d'un espace public libéral et pluraliste. Le pouvoir politique a alors su concevoir un édifice normatif fondé sur la liberté d'opinion, la liberté de la presse, la responsabilité des éditeurs et des auteurs, la sanction des fausses nouvelles, des incitations à la violence, de la diffamation. Au cours de ce premier quart du XXI^e siècle, les puissantes entreprises transnationales et leurs algorithmes, privés et secrets, ont pris en charge l'organisation et la régulation de l'espace public, échappant de fait à toute souveraineté politique. C'est une passation de pouvoirs.

Prenons garde ! La puissance des algorithmes favorisera à nouveau la thèse d'une influence massive des médias sur l'opinion qu'illustre le grand livre de Serge Tchakhotine, Le Viol des foules par la propagande politique, paru en 1939 . S'il devait se confirmer, le déclin de l'espace public démocratique, sous l'effet de la numérisation et de son ensauvagement par des foules virtuelles que des algorithmes chauffent à blanc et orientent, alimentera le thème mortifère d'une démocratie de façade. Cette fois, ce ne sera plus seulement d'une manière imaginée par Karl Marx, dénonçant les libertés formelles, mais sur le mode d'Edward Bernays, le neveu de Freud, qui ouvrait son livre Propaganda, publié en 1928, par ces mots hélas ! à nouveau si contemporains : « La manipulation consciente, intelligente, des opinions et des habitudes organisées des masses joue un rôle important dans une société démocratique. Ceux qui manipulent ce mécanisme social imperceptible forment un gouvernement invisible qui dirige véritablement le pays. » Le complotisme a de l'avenir.

*Dominique Reynié,
Professeur des universités à Sciences Po,
Directeur général de la Fondation
pour l'innovation politique*





Table ronde 3 Réseaux sociaux et addictions.

Comment éviter « l'apocalypse cognitive » ? Malgré la connaissance de ses conséquences nocives, le recours compulsif aux réseaux sociaux constitue un risque croissant de dérèglement personnel (vision, sommeil, désinformation, isolement, intimidation, harcèlement) et collectif (complotisme, ingérence démocratique, cybercriminalité). Huit Français sur dix y ont recours quotidiennement, l'addiction aux réseaux sociaux n'étant plus le sort exclusif de la jeune génération (qui dispose désormais d'un numéro d'aide national, le 30 18). Le tiers du temps de loisir est aujourd'hui employé à l'usage des messageries et des réseaux sociaux. Comment éviter que cet engouement limite les relations interpersonnelles de notre vie quotidienne et la richesse des conversations amicales, familiales ou professionnelles ? Comment protéger les enfants d'une attirance qui peut s'avérer dévastatrice ? Comment donner sa juste place à un outil devenu incontournable du lien social, sans pour autant en devenir l'esclave ? La loi peut-elle sérieusement définir un cadre d'usage ? La liberté n'est-elle pas ici l'alliée nécessaire de la responsabilité ?

14h35 - Table ronde 3 – Réseaux sociaux et addictions.

Santé, disponibilité, attention : les ravages des écrans.

Animée par **Arlette Chabot**, journaliste, *LCI*.

Avec :



Jérémie Peltier,
Directeur de la Fondation
Jean-Jaurès.



Dominique Reynié,
Directeur général de la Fondation
pour l'innovation politique (Fondapol),
Professeur à Sciences Po Paris.



Michaël Stora,
Psychanalyste, co-fondateur de
l'Observatoire des mondes numériques
en sciences humaines, Directeur-
fondateur de l'École des Héros.



Fiammetta Venner,
Essayiste, politologue.





Éditorial

de **Stéphane Peu**,
Député (GDR-Nupes) de la 2^e circonscription
de Seine-Saint-Denis.



La science du buzz contre l'art de la conversation

On oublie trop souvent qu'avant de constituer l'infrastructure centrale du capitalisme au XXI^e siècle, l'Internet fut au temps des années 90 une formidable utopie, la promesse d'un libre partage de tous les savoirs du monde, celle d'une agora à la fois globale et décentralisée, lieu de l'instruction permanente, du débat public et de la délibération collective.

Trente ans plus tard, ces espoirs sont douchés. Le miracle d'un « internet citoyen » n'a pas eu lieu. À la place, la fonction « sociale » du réseau a été préemptée par une poignée d'industriels. On se souvient de la « vente de temps de cerveau disponible », expression utilisée par Patrick Le Lay pour décrire sa conception d'une télévision qui jusqu'alors en France se proposait d'informer, d'éduquer et de divertir. Mark Zuckerberg, Elon Musk et quelques autres ont fait à leur tour subir la même altération au débat d'idées et à l'échange. Quelles que soient les plateformes, la course à l'audience, par la magie des algorithmes qui ne sont jamais neutres, a donné une prime décisive à la violence et à la transgression.

On est passé progressivement de l'agora grecque à l'arène romaine, du débat au combat, de l'intelligible au pulsionnel.

Nous avons confié le soin d'immenses empires financiers d'animer et de faire vivre la liberté d'expression. Quelle erreur ! Il y a urgence à reprendre le contrôle sur ces espaces, c'est-à-dire à les délivrer des appétits financiers. Des tentatives législatives maladroitement comme la loi Avia contre les contenus dits haineux se proposant de « contrôler » les publications, ou pire de confier à Facebook ou Twitter eux-mêmes, le soin de cette régulation, n'ont produit aucun résultat tangible, car ne s'en prenant pas aux revenus publicitaires qui sont la boussole principale de ces plateformes.

Il faut donc agir dans une autre direction. De la même manière qu'il nous faudrait consentir un nouvel effort pour réduire la concentration dans la presse et l'audiovisuel, il faut briser les monopoles privés de l'économie de l'attention. Des exemples existent et devraient nous inspirer. L'utopie encyclopédiste des Lumières a su par exemple trouver le moyen de se prolonger utilement via le réseau collaboratif mondial Wikipédia. Émancipons de même le débat, en obligeant ces réseaux à l'ouverture de leurs algorithmes et en les contraignant à l'inter-opérabilité. Ce serait une voie utile à suivre pour briser ces monopoles, pour interrompre la course incessante au buzz et au clash, et cultiver enfin dans les conditions techniques d'aujourd'hui l'art inestimable de la conversation.

*Stéphane Peu,
Député (GDR-Nupes) de la 2^e circonscription
de Seine-Saint-Denis.*





Table ronde 4 Comment faire des réseaux sociaux des alliés de la démocratie ?

Pouvoir parler de tout et à tout le monde, être simultanément producteur et récepteur d'informations, voilà les forces des réseaux sociaux. A première vue, cette liberté d'accès, de ton et d'opinion constitue la forme la plus élaborée de la communication démocratique.

Les réseaux sociaux élargissent à l'évidence l'espace public, favorisent le pluralisme des discours, associent le citoyen à des réflexions publiques, peuvent aider le législateur à mieux comprendre et servir la population. Même minoritaires, ils donnent alors l'illusion du nombre.

Mais ils sont aussi susceptibles de servir des lobbies, de ne donner la parole qu'aux « agissants » et aux « agiles » de la toile, et d'offrir à la puissance publique la capacité de s'ériger en « État espion ».

Forme rapide et trop anonyme de l'expression politique, le réseau social ne saurait aujourd'hui permettre à lui seul l'élaboration de la décision publique. La démocratie repose sur des règles de débat et de prises de décisions beaucoup plus élaborées qu'un tweet ou un post. Mais l'usage ordonné des réseaux sociaux n'est-il pas un moyen supplémentaire de dialogue et d'information ?

15h30 - Table ronde 4 – Comment faire des réseaux sociaux des alliés de la démocratie ?

Animée par Michèle Cotta, éditorialiste, essayiste.

Avec :



Alexis Corbière,
Député (LFI-Nupes) de la 7^e circonscription
de Seine-Saint-Denis.



Caroline Fourest,
Écrivaine-réalisatrice, éditorialiste,
Franc-Tireur, LCI.



Tristan Mendès France,
Maître de conférence à l'université Paris
Diderot, spécialistes des cultures numériques
et collaborateur de l'Observatoire
du conspirationnisme.



Manuel Valls,
Ancien Premier ministre.





Éditorial

de **Sylvie Retailleau**,
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche



“ Former des citoyens éclairés capables de prendre toute leur part dans le monde de demain, c’est d’abord écouter ce qu’ils ont à dire du monde d’aujourd’hui ”

Repousser les frontières de la connaissance et en garantir la transmission, c’est la double mission attribuée au ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche. Le débat d’idées, l’émulation, les échanges qui naissent des discussions du Jury du Prix Étudiant du Livre Politique LCP-AN s’inscrivent dans cette si belle mission. C’est aussi donner une place à la voix des étudiants et nous donner la chance d’écouter ce qu’ils ont à dire de la vie démocratique de notre pays, de nos institutions, des grands épisodes qui marquent notre destin collectif.

Pour la 32^e Journée du Livre Politique, c'est s'interroger avec eux sur la place des réseaux sociaux dans notre démocratie.

Former des citoyens éclairés capables de prendre toute leur part dans le monde de demain, c'est d'abord écouter ce qu'ils ont à dire du monde d'aujourd'hui. C'est à eux que revient la grande mission de changer le monde. Alors écoutons-les !

*Sylvie Retailleau,
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche*





Éditorial

de Géraldine Bannier,

Députée (MoDem) de la 2^e circonscription de la Mayenne, Présidente du Jury du Prix Étudiant du Livre Politique-LCP AN.



Réseaux sociaux sociables ?

La mise en réseaux n'a en soi rien qui ne semble susciter une quelconque répulsion a priori.

Internet a permis de réduire les kilomètres, a rendu l'inaccessible présent, a mis en proximité immédiate le monde entier.

Par contre, si les réseaux ne nous effraient pas, l'adjectif « sociaux » pose à juste titre question.

De quelle sociabilité parle-t-on lorsque l'invective et l'insulte deviennent monnaie courante sous couvert d'un anonymat protecteur ?

De quelle sociabilité parle-t-on lorsque les réseaux deviennent l'outil parfait pour les prédateurs de toutes sortes, qu'il s'agisse de pédophilie, proxénétisme, ou arnaques juteuses, où se laissent prendre des proies trop accessibles aussi ?

De quelle sociabilité parle-t-on lorsque des élus de notre République se servent des réseaux comme d'une caisse de résonance à mille fausses vérités, établissent des listes pour pointer leurs opposants, se livrent publiquement à des gestes que n'autorise pas la vraie vie...

Les réseaux sociaux, c'est un peu Docteur Jekyll et Mister Hyde. Nous sommes constamment amis et ennemis de ces drôles de boucles, de ces bulles cognitives, qui nous rapprochent de l'autre tout autant qu'ils nous en éloignent. Derrière l'apparence d'un dialogue, d'un partage, c'est souvent la radicalisation de l'individualisme et l'enfermement que nous offrent les réseaux sociaux.

On peut se féliciter cette année encore que notre présidente de la Journée du Livre Politique ait mis le doigt sur ce qui est au centre de nos préoccupations et de la transition à l'œuvre.

C'est à l'homme que revient bien évidemment de faire de l'outil ce qu'il convient d'en faire, d'en faire un allié plutôt qu'un ennemi de notre démocratie. À l'heure de l'intelligence artificielle – de Chat GPT dont il a été récemment question – l'homme doit réaffirmer sa parfaite maîtrise.

Comme le dit un proverbe tibétain, « un ennemi dangereux deviendra un allié si l'on sait s'y prendre. Une grande quantité de poison blesse le corps ; si l'on sait l'employer, il devient médecine ».

*Géraldine Bannier,
Députée (MoDem) de la 2^e circonscription de la Mayenne,
Présidente du Jury
du Prix Étudiant du Livre Politique-LCP AN.*





Composition du Jury du Prix Étudiant du Livre Politique - LCP AN

Présidente

Géraldine BANNIER,
Députée (MoDem) de la 2^e circonscription de la Mayenne

Représentants institutionnels

Bertrand DELAIS,
Président-Directeur général de LCP-AN

Louise THOMAS VAILLANT,
Conseillère parlementaire, élus locaux, prospective et discours au
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Luce PERROT,
Fondatrice de Lire la Société

Membres

Alexis CATELAIN,
Master 2 Programme Grande École
à l'EM-Normandie

Jade CHANAT,
Master 2 Études politiques à l'Université
Paris-II Panthéon-Assas

Alexane CLOCHET,
Master 2 de journalisme à l'EPJF
(École de journalisme de Tours)

Quentin FAVANT,
Master Génie des procédés : Eau, Énergie,
Environnement à l'INSA / Double diplôme
Sciences Po Toulouse

Victoire LISION,
Master Politiques publiques, spécialité
Administration Publique à Sciences Po
Paris - Master in management du
programme Grande École à l'ESSEC
Business School

Salomé REDEUILH,
Master Affaires Publiques -
Sciences Po Paris

Louise LE STUM,
Master 2 Communication Publique et
Politique à Sciences Po Bordeaux

Louis SASTRE,
Master 1 Histoire politique des mondes
contemporains à l'École Normale
Supérieure Paris-Saclay

Raphaël TRICOT,
Master 1 Ingénierie et santé : homme,
bioproduits, environnement à AgroParis
Tech

Maë VELTZ,
Master 1 Information et communication,
parcours Médias au CELSA Paris-
Sorbonne - Neuilly-Sur-Seine

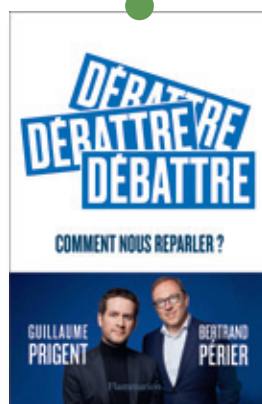
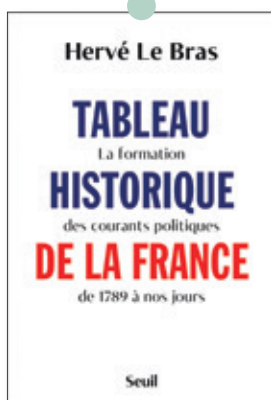
Ilan KHALIFA DELCLOS,
Master Philosophie, Politique,
Économie à Sciences Po Lille





Finalistes du Prix Étudiant du Livre Politique - LCP AN

- **Azzeddine AHMED CHAOUCH & Valentin PASQUIER,**
Dossier V13, Plon
- **Hervé LE BRAS,**
*Tableau historique de la France -
La formation des courants politiques
de 1789 à nos jours*, Seuil
- **Guillaume PRIGENT & Bertrand PÉRIER,**
Débattre - Comment nous reparler ?
Flammarion



*LES GRANDS
ENTRETIENS*

QUESTIONS
D'ACTUALITÉ

REMBOB'ina

LCP

ASSEMBLÉE NATIONALE

#DONNONSDUSENS



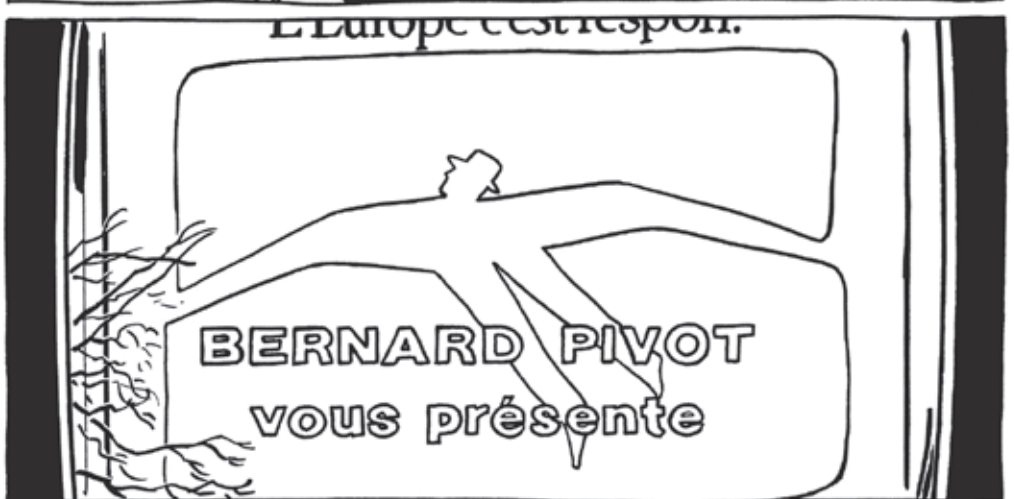
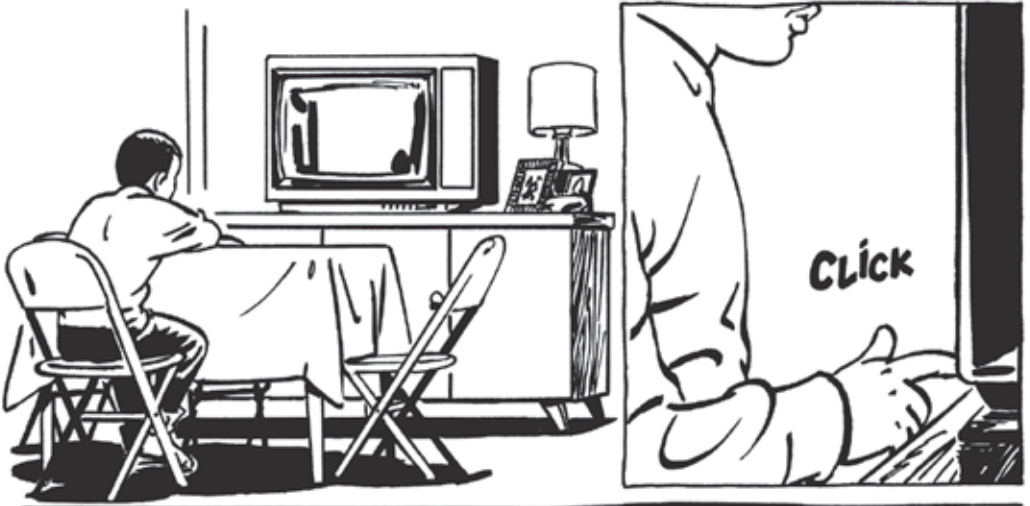
Finalistes du Prix Étudiant de la BD Politique - LCP AN

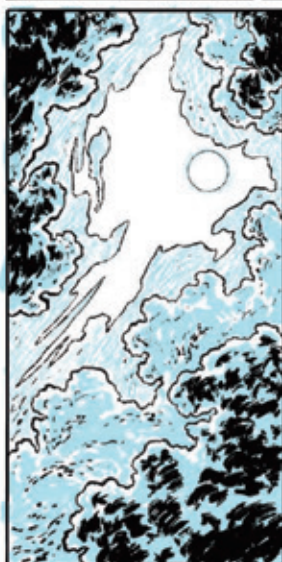
- **A. Cojean, S. Couturier, S. Revel, M. Lavialle,**
*Une farouche liberté – Gisèle Halimi, la cause
des femmes*, Grasset Steinkis
- **J. Puchol et LF Bollée,**
Malik Oussekiné, Contrecoups, Casterman
- **E. Marie, S. Figuière et Valette,**
*Terres d'accueil : Deux familles, deux parcours,
un espoir*, Petit à petit



Perçue comme une extraterrestre par mes parents, je me suis jetée passionnément dans les livres. Ils étaient mon oxygène, ma bouée de sauvetage, mes meilleurs amis.









Éditorial

de **Bertrand Delais**,
Président-directeur général
de *LCP-Assemblée nationale*



© Elot, Boute-Agence, Abaca press pour LCP

Les réseaux sociaux jouent-ils contre la démocratie ?

Considérer les réseaux sociaux comme un adversaire de la démocratie est aujourd'hui un avis très répandu. Cependant, pour certains, ils apparaissent en premier lieu comme un espace où s'expriment toutes les opinions, y compris les plus farfelues, au nom d'une culture libertarienne et plus précisément de la liberté.

Cette consécration de toutes les libertés d'opinion aurait pu, aurait dû, être l'occasion de renforcer l'imaginaire démocratique, or c'est justement l'inverse qui nous frappe : la démocratie semble prise au piège dans cette toile démente.

En réalité, les réseaux sociaux offrent une formidable caisse de résonance à toutes les opinions minoritaires. Elle leur permet une déformation du réel, laquelle fragilise toute parole verticale émanant d'une autorité politique, institutionnelle, etc.

Comme l'avait malicieusement constaté Umberto Eco, ce nivellement égalitaire de la parole a en réalité mis sur un même plan la parole d'un prix Nobel et celle d'un ignorant.

Ce qui en réalité heurte notre imaginaire démocratique, c'est que les réseaux sociaux signent en réalité la fin de toute forme de verticalité dans l'expression de l'autorité comme de la médiation...

En cela, la fragilisation et le discrédit de l'idée même d'une représentation et, donc, d'une médiation au profit d'une parole directe, sans filtre, et propice à toutes les formes de dérive ou de manipulation, constitue un véritable poison.

Ces errements et les réflexions suscitées par ces dérives seront au cœur des tables rondes de cette Journée du Livre Politique.

C'est grâce à cette réflexion collective, ce pari sur le temps long et l'échange d'une parole de raison et de nuance, que nous devons trouver comment encourager les réseaux sociaux à devenir des alliés démocratiques plutôt qu'une débauche émotionnelle qui discrédite toute parole étrangère à celle de sa communauté.

L'urgence, aujourd'hui, est de lutter contre la radicalisation des opinions pour éviter que tout cela concoure à endommager notre bien le plus précieux : la démocratie.

*Bertrand Delais,
Président-directeur général de LCP-Assemblée nationale.*





Éditorial

de Jean-François Achilli,
Éditorialiste à France Info,
présentateur de l'émission « Les Informés »



Le débat empêché

Quelque chose a changé dans la vie démocratique de la V^e République qui n'échappe pas à un phénomène planétaire : désormais le débat politique rebondit heure par heure en direct entre les réseaux sociaux, les chaînes d'info continue, elles-mêmes relayées en boucle sur Twitter. Le média global fonctionne comme un formidable accélérateur de particules. À tel point qu'une annonce, une idée, une polémique ne dépassent plus la barre des vingt-quatre heures. Sitôt annoncées, sitôt oubliées ! Le réforme des retraites en a fait les frais.

Sans cesse il faut nourrir l'ogre médiatique et chaque citoyen peut librement déverser ses humeurs, voire sa haine en ligne. À la faveur de cette mécanique implacable, les oppositions sont incitées à aller toujours plus loin dans la surenchère : les insultes lancées dans l'hémicycle envahissent tout l'espace et supplantent le débat de fond, à la consternation générale.

Les citoyens, désormais, s'abreuvent d'informations sur les réseaux sociaux et suivent les chaînes d'info sur leurs smartphones, une consommation qui vient bousculer les grands titres de la presse, que les observateurs se sentent obligés d'affubler du qualificatif de « traditionnelle », comme si elle émanait d'un monde dépassé.

Alors est-ce la faute des journalistes si le débat tourne en rond et tombe régulièrement dans le caniveau ? Ils ont certes leur part de responsabilité et je parle en connaissance de cause. Mais la question reste systémique : tant que l'audience ira en masse à la vidéo courte au service de la petite phrase caricaturale, les journalistes, aussi bien intentionnés soient-ils, ne pourront pas rehausser le niveau du débat. Il n'y a heureusement pas de fatalité à cette hystérisation généralisée : il reste à chaque citoyen la possibilité d'exercer son libre arbitre et son esprit critique. Après tout, n'avons-nous pas les réseaux sociaux et les médias qu'on mérite ?

*Par Jean-François Achilli,
Éditorialiste à France Info,
présentateur de l'émission « Les Informés ».*





Éditorial

de **Marianne Laigneau**,
Présidente du Directoire d'Enedis.



Réseau électrique, réseau social ?

52,60 millions d'utilisateurs en France (soit quelque 80,3 % de la population), 1h46 par jour en moyenne consacrée aux réseaux sociaux – ceux-ci représentent même la première source d'information chez certaines générations.

Pour le meilleur et parfois pour le pire, ils imposent une autre forme de débat démocratique.

Leurs travers ont été abondamment commentés, leur fonctionnement accusé de tous les maux : théories complotistes, propagande extrémiste, fausses informations... Les réseaux sociaux ont donné à chacun la possibilité de parler au monde entier, brouillant les repères institutionnels et la hiérarchie des informations.

C'est au sein de ces lieux d'échanges que se sont organisées un certain nombre d'actions politiques ou militantes, comme les « gilets jaunes », la grève des contrôleurs SNCF, les mouvements d'opposition au vaccin Covid ou – bien plus concrètement pour le distributeur public d'électricité Enedis – aux compteurs Linky.

Mais en mettant l'information à portée de tous, ils ont également donné à chacun la possibilité de devenir un acteur de la vie de la cité. Quel citoyen n'a pas croisé sur les réseaux sociaux cet hiver les multiples appels à la sobriété énergétique, pour permettre de préserver l'alimentation électrique des Français ?

Pour Enedis, ne faut-il pas voir comme des alliées ces plateformes d'échange direct avec nos clients, sur Twitter ou sur Instagram, pour atteindre notre ambition, celle d'un service public du 21^e siècle, une entreprise à l'écoute de ses clients et à laquelle on peut facilement s'adresser quand on le souhaite ?

Ces media sont devenus un lieu privilégié d'échanges entre l'entreprise et ses clients, entre le service public et ses utilisateurs à la recherche de réponses : comment raccorder ma borne de recharge pour véhicule électrique ? Comment accéder à ma consommation électrique quotidienne ? Ou durant les crises climatiques (tempêtes, canicules...) de plus en plus nombreuses : quand le courant sera-t-il rétabli ?

Réseaux sociaux, réseaux électriques... chez Enedis le réseau est résolument positif, pont entre les territoires et les citoyens, instrument de solidarité et d'égalité devant l'information et le service public.

Comme celui des réseaux sociaux, le maillage des réseaux électriques se densifie : échanges d'électrons, mais aussi échanges d'informations et de données, flux de plus en plus intenses et de moins en moins centralisés.

La mission du distributeur d'électricité évolue elle aussi au gré des usages croissants des réseaux et de leur rôle central pour accompagner la transition écologique : développement de la mobilité électrique, des énergies renouvelables, de l'autoconsommation, efficacité énergétique par une meilleure connaissance des consommations...

Aujourd'hui plus que jamais, le réseau électrique est un réseau social partout et pour tous, reliant des territoires, des collectivités, des hommes et femmes, et faisant le lien entre aujourd'hui et l'avenir, allié discret mais indispensable de la transition écologique !

*Marianne Laigneau,
Présidente du Directoire d'Enedis.*





Espace Librairie

Rencontres auteurs

10h00 – 17h30

A

Sylviane Agacinski, Azzeddine Ahmed-Chaouch, Fabrice d'Almeida, Camille Andrieu, Gorune Aprikian, Bernard Attali, Guillaume Auda

B

Roselyne Bachelot-Narquin, Raphaëlle Bacqué, Adeline Baldacchino, Tristane Banon, Nicolas Baverez, Thierry Beaudet, Arnaud Benedetti, Brigitte Benkemoun, Christian Bigaut, Laurent-Frédéric Bollée, Adelaïde Bon, Jean-François Braunstein, David Breger, Pascal Bruckner

C

Lorena Canottiere, Sylvie Caster, Amandine Clavaud, François de Closets, Denis Cogneau, Annick Cojean, Marie Colmant, Véronique Cortier, Sophie Couturier, Thierry Coville, François Cusset

D

Laurène Daycard, Frédéric Debomy, Christian Deloire, Renaud Dély, Frédéric Descrozaille, Philippe Dewost, Jean-Blaise Djian, Jean-Michel Djian, Jérémie Dres

F

Aurélien Fouillet, Samuel Figuière

G

*Guénaëlle Gault, Franz-Olivier
Giesbert, Xavier Gorce, Claude
Grange, Anne de Guigné, Philippe
Guillaume*

H

Quentin Hoster

J

Stéphane Juvigny

R

Rachel Khan, Kokopello

L

*Fabienne Lauret, Hervé Le Bras,
Quentin Lefebvre, Gérard Lefort,
Didier Lemaire, Didier Leschi,
Nathalie Loiseau, Tony Lourenco*

M

*Yann Madé, Richard Malka,
Emmanuel Marie, Philippe
Méchet, David Medioni,
Jean-Louis Missika,
Benjamin Morel, Chloé Morin*

N

Ilana Navaro

P

*Kyung Eun Park, Olivier Pérou,
Bertrand Périer, Pochep,
Guillaume Prigent, Jeanne Puchol*

R

*Jean-Pierre Raffarin,
Myriam Revault d'Allonnes,
Saveria Rojek, Anne Rosencher,
Luc Rouban, Aurélien Rousseau,
Sandrine Rousseau,
Stéphane Rozes*

S

*Marjane Satrapi, Madi Seydi,
Mahnaz Shirali,
Jean-Fabien Spitz, Michaël Stora*

T

*Laurent Telo, Cynthia Thiery,
Jacques Toubon, Anne Tremblais,
Stéphane Troussel*

V

Manuel Valls, Marc Verillotte

W

Nathanaël Wallenhorst

Z

Arnaud Zegierman





Bibliothèque Politique

Les incontournables
de janvier 2022 à mars 2023

A

Agacinski Sylviane, *Face à une guerre sainte*, Le Seuil
Agier Michel, *La peur des autres - Essai sur l'indésirabilité*, Payot

Ahmed-Chaouch Azzeddine, **Pasquier Valentin**,
Dossier V13, Plon

D'Almeida Fabrice, *L'histoire mondiale des riches*,
Plon

Arfi Fabrice, *Pas tirés d'affaires*, Seuil

Attali Bernard, *C'est quand qu'on va où ?*,
Descartes Et Cie

Attali Jacques, *Histoires et avenir de l'éducation*,
Flammarion

Auda Guillaume, *Jeunes à crever*, Le Cherche-Midi

Autain Clémentine, *Assemblées*, Grasset

B

Babeau Olivier, *La tyrannie du divertissement*,
Buchet-Chastel

Bachelot-Narquin Roselyne, *682 jours*, Plon

Bacqué Raphaëlle, **Schneider Vanessa**, *Successions -
L'argent, le sang et les larmes*, Albin Michel

Badinter Élisabeth, *Paroles d'hommes*, Albin Michel
Baldacchino Adeline, Andrieu Camille, *Conter demain*,
Éditions de l'Aube
Banon Tristane, *Le péril Dieu*, Éditions de l'Observatoire
Baud Jacques, *Vaincre le terrorisme djihadiste*, Max Milo
Baverez Nicolas, *Démocraties contre empires autoritaires*,
Éditions de l'Observatoire
Bazin François, *L'ai-je bien descendu ? - Les politiques dans le viseur
des écrivains*, Bouquins
Beudet Thierry, *Repoussons les frontières de la démocratie*,
Éditions de l'Aube
Bigaut Christian, *L'échec du socialisme - Pourquoi le socialisme ne
marche pas*, Éditions Sydney Laurent
Bourg Dominique, Chapoutot Johann, «*Chaque geste compte*».
Manifeste contre l'impuissance publique, Tract Gallimard
Bouzou Nicolas, *La France de l'à-peu-près*, Éditions de l'Observatoire
Braunstein Jean-François, *La religion woke*, Grasset
Bruckner Pascal, *Le sacre des pantoufles*, Grasset

C

Cargoet Antoine, *Recréer le ciel*, Les Éditions du Cerf
Carrère Emmanuel, *V13*, POL
Caster Sylvie, *13 Novembre - Chroniques d'un procès*, Les Échappes
Clamadieu Jean-Pierre, *L'Europe, avenir de l'industrie française*,
Le Cherche-Midi
Clavaud Amandine, *Droits des femmes : le grand recul*, L'Aube
De Closets François, *La parenthèse boomers*, Fayard
Cogneau Denis, *Un empire bon marché*, Seuil
Cohen Daniel, *Homo numericus : La «civilisation» qui vient*, Albin Michel
Cortier Véronique, *Gaudry Pierrick, Le Vote électronique*, Odile Jacob
Coville Thierry, *L'Iran, une puissance en mouvement*, Eyrolles
Cusset François, *La haine de l'émancipation - debout la jeunesse du
monde*, Tract Gallimard



D

Daycard Laurène, *Nos absentes - A l'origine des féminicides*, Textuel

Debray Régis, *Lexil à domicile*, Gallimard

Debray Régis, Grange Claude, *Le dernier souffle*, Gallimard

Deloire Christian, *La matrice*, Calmann Lévy

Dély Renaud, *Anatomie d'une trahison*, Éditions de l'Observatoire

Descrozaile Frédéric, *En démocratie un adversaire n'est pas un ennemi de qui peut*, Rue de Seine

Devillers Sonia, *Les exportés*, Flammarion

Dewost Philippe, *De mémoire vive*, Éditions Première Partie

E

Elkabbach Jean-Pierre, *Les Rives de la mémoire*, Bouquins

F

Fouillet Aurélien, *Playtime - Comment le jeu transforme le monde*, Éditions Les Pérégrines

G

Giesbert Franz-Olivier, *Histoire intime de la V^e République - tome 2*, Gallimard

De Guigné Anne, *Le capitalisme woke*, Presses de la cité

Guilluy Christophe, *Les dépossédés*, Flammarion

H

Heilbronn François, *Deux étés 44*, Stock

Hollande François, *Bouleversements*, Stock

Hoster Quentin, David Lisnard, *le réveil de la droite*, Éditions Télémaque

J

Jallon Hugues, *Le capital c'est ta vie*, Gallimard

Juvigny Stéphane, *Esthétique de la trahison*, Fayard



K

Rhan Rachel, Gorce Xavier, *Une partie de campagne*,

Éditions de l'Observatoire

Roenig Gaspard, *Contr'un. Pour en finir avec l'élection présidentielle*,

Éditions de l'Observatoire

L

Le Bras Hervé, *Tableau historique de la France. La formation des courants politiques de 1789 à nos jours*, Seuil

Le Bras Hervé, *Atlas des inégalités*, Autrement

Lehman Hervé, *Soyez partiaux ! Itinéraire de la gauche judiciaire*,

Éditions du Cerf

Lemaire Didier, *Petite philosophie de la nation*, Robert Laffont

Loiseau Nathalie, *La guerre qu'on ne voit pas venir*, Éditions de

l'Observatoire

M

Malka Richard, *Traité sur l'intolérance*, Grasset

Méchet Philippe, *Faites de la politique !*, Éditions de l'Observatoire

Medioni David, *Gault Guénaëlle, Quand l'info épuise - vers une fatigue informationnelle ?*, Éditions de l'Aube

Meirieu Philippe, *Abdenour Bidar, Grandir en humanité : libres propos sur l'école et l'éducation*, Autrement

Meurice Guillaume, *Petit éloge de la médiocrité*, Éditions Les Pérégrines

Meyerfeld Bruno, *Cauchemar brésilien - Histoire d'un grand pays et de son dictateur*, Grasset

Missika Jean-Louis, Verdier Henri, *Le business de la haine*,

Calmann Lévy

Morel Benjamin, *La France en miettes*, Éditions du Cerf

Morin Chloé, *On aura tout essayé*, Fayard

N

Navaro Ilana, *Gisèle Halimi la fauteuse de troubles*,

Éditions des Équateurs



O

Orphelin Matthieu, *À quand l'écologie en grand ? - Ce qu'il reste à faire*, Rue de l'Échiquier

P

Périer Bertrand, Prigent Guillaume, *Débattre, comment nous reparler ?*, Flammarion

Pérou Olivier, *Autopsie d'un cadavre*, Fayard

Perrot Michelle, Castillo Eduardo, *Le temps des féminismes*, Grasset

R

Raffarin Jean-Pierre, *Ne sortons pas de l'Histoire*, Michel Lafon

Renault Thomas, *Le Bonheur est sur Twitter*, Rue d'Ulm Éditions

Revault d'Allonnes Myriam, *Le crépuscule de la critique*, Seuil

Rojek Saveria, *Résurrection*, Stock

Rosencher Anne, *Un chagrin français*, Éditions de l'Observatoire

Rouban Luc, *La vraie victoire du RN*, Presses de Sciences Po

Rousseau Aurélien, *La blessure et le rebond - dans la boîte noire de l'État face à la crise*, Odile Jacob

Rousseau Sandrine, *Bon Adélaïde, Par-delà l'androcène*, Seuil

Roussel Fabien, *Les jours heureux sont devant nous - De la présidentielle à la reconstruction de la gauche*, Le Cherche-Midi

Rouvier Armand, *Peut-on encore être conservateur ?*, Buchet-Chastel

Rozes Stéphane, Benedetti Arnaud, *Chaos - Essai sur les imaginaires des peuples*, Éditions du Cerf

Ruffin François, *Je vous écris du front de la Somme*,

Les liens qui libèrent

Ruffin François, *Le temps d'apprendre à vivre*, Les liens qui libèrent

S

Saint-Fuscien Emmanuel, *L'école sous le feu - Janvier et novembre 2015*, Passés Composés

Schiappa Marlène, *Juste une petite gifle*, Éditions de l'Observatoire

Seydi Madi, *Française venue d'ailleurs*, Stock

Spitz Jean-Fabien, *La République? Quelles valeurs? Essai sur un nouvel intégrisme politique*, Gallimard

Svreck Arnaud, Breger David, *Le village contre la multinationale*, Seuil

T

Taubira Christiane, *Frivolités*, Robert Laffont

Telo Laurent, *Voyage au bout de la gauche - Des guerres fratricides à la Nupes, la folle histoire d'une renaissance*, Stock

Toubon Jacques, *Je dois vous dire*, Stock

Tremblais Anne, **Francpain Paul**, *Parlez-vous le même ?*,
La Nouvelle Librairie

Troussel Stéphane, *Seine-Saint-Denis, La République au défi*, L'Aube

V

Valls Manuel, *Le courage guidait leurs pas : 12 destins face à l'Histoire*,
Tallandier

Veil Simone, *Seul l'espoir apaise la douleur*, Flammarion

Véran Olivier, *Par-delà les vagues*, Robert Laffont

Verillotte Marc, **Ben Ismaïl Karim**, *Au cœur du Raid*, Les Arènes

Viard Jean, *La France telle que je la connais*, Éditions de l'Aube

W

Wallenhorst Nathanaël, *Qui sauvera la planète ?*, Actes sud

Werly Richard, *La France contre elle-même*, Grasset

Wolton Thierry, *Les nouvelles routes de notre servitude - Aliénation, normalisation, soumission*, Grasset

Z

Zegierman Arnaud, *Les Français, ces incompris*, Éditions de l'Aube



...ainsi que des auteurs de BD :

- Bollée Laurent-Frédéric, Puchol Jeanne, Malik Oussekiné** –
Contrecoups, Casterman
- Cojean Anniek, Couturier Sophie, Revel Sandrine, Laviaille Myriam,**
Une farouche liberté - Gisèle Halimi, la cause des femmes, Steinkis
- Debomy Frédéric, Canottiere Lorena, Indignez-vous ! - La Violente**
espérance de Stéphane Hessel, Plon
- Dres Jérémie, Le Jour où j'ai rencontré Ben Laden - Tome 02 : Détenus**
161 et 325 à Guantanamo, Delcourt
- Guillaume Philippe, Lauret Fabienne, Une féministe révolutionnaire à**
l'atelier - L'Envers de Renault Flins, La Boîte à bulles
- Lefebvre Quentin, Et si j'étais président ?**
- Madé Yann, Colette Magny - Les petites chansons communistes, 21g**
- Marie Emmanuel, Figuière Samuel, Valette, Terres d'accueil,**
Petit A Petit Bd Eds
- Park Kyung Eun, Djian Jean-Blaise, Aprikian Gorune Histoire du**
génocide arménien, Petit A Petit Bd Eds
- Pochep, Lefort Gérard, Colmant Marie, Libération, nos années folles**
(1980-1996), Casterman
- Sapin Mathieu, Kokopello, Navarro Morgan, de Monfreid, Louison**
Dorothée, Lara Carnets de Campagne, Dargaud
- Sattouf Riad, L'Arabe du Futur 6**, Allary Éditions
- Sfar Joann, La Synagogue**, Dargaud
- Thiery Cynthia, Lourenco Tony, Elizabeth II God Save The Queen,**
Petit A Petit Bd Eds



8.30 franceinfo

La grande interview
pour décrypter
l'actualité

Salhia Brakhlia
et Marc Fauvelle



© Christophe Abramowitz/Radio France

franceinfo:
radio . web . tv canal 27

Et tout est plus clair.



Éditorial

de Anne Duclos-Grisier,

Directrice de l'information légale et administrative



Réseaux sociaux, enjeux démocratiques et citoyenneté...

« Les défis auxquels les réseaux sociaux nous confrontent sont d'ordre démocratique, stratégique, économique et sociétal ainsi qu'écologique... Aucun domaine ni aucune institution ne semble épargnées par l'émergence de ces outils, essentiellement privés, indifférents aux frontières nationales et qui reposent sur un modèle de relations horizontales et multicentriques, dénué d'autorité unique. Car les réseaux sociaux, comme avant eux la plupart des grandes innovations technologiques, sont porteurs du meilleur, qu'il faut promouvoir; comme du pire, contre lequel il faut se prémunir. »

Cette 32^e Journée du Livre Politique consacrée aux réseaux sociaux et à la démocratie intervient à l'heure où les certitudes sont remises en cause, les fausses informations se propagent à grande échelle, la représentation démocratique est interrogée voire malmenée, sa légitimité est discutée par une multitude d'anonymes dont certains peuvent être des avatars produits par des réseaux organisés qui font de la désinformation un fonds de commerce et un instrument de pouvoir. Jamais l'éducation, la formation

citoyenne, l'esprit critique et d'analyse n'ont été si essentiels pour protéger le citoyen et sa capacité à construire librement son jugement, à disposer de son libre-arbitre. « La liberté d'opinion est une farce si l'information sur les faits n'est pas garantie et si ce ne sont pas les faits eux-mêmes qui font l'objet du débat. »

C'est là tout l'objet des missions de la direction de l'information légale et administrative (DILA) : permettre au citoyen d'accéder au droit avec Légifrance et la publication du Journal officiel, l'informer sur « ses » droits et devoirs dans sa vie quotidienne et ses relations avec l'administration avec service-public.fr; l'aider à comprendre le fonctionnement des institutions et les enjeux des grands débats de société, avec les éditions de La Documentation française et le site d'information dédié aux politiques publiques vie-publique.fr.

Nos revues spécialisées sur les enjeux économiques, sociétaux et internationaux, (Cahiers français, Questions internationales), nos collections pédagogiques et thématiques (Doc'en Poche, Découverte de la vie publique...), nos ouvrages de référence (La Constitution, Femmes et République), nos dossiers d'actualité sur l'essentiel de la vie publique sont des éclairages précieux pour mieux appréhender les politiques publiques et les grandes questions qui se posent à notre société.

Ils aident à former un citoyen éclairé sur le monde qui l'entoure et sur le fonctionnement démocratique auquel il est appelé à participer. Notre rôle est ainsi particulièrement important dans un monde mouvant, ébranlé par des crises multiples.

Partenaire de la Journée du Livre Politique, la DILA est fière de contribuer au succès de cette 32^e édition à l'Assemblée nationale et de valoriser son travail d'éditeur et d'imprimeur d'État en animant la librairie éphémère de la Journée, en proposant un cahier dédié aux réseaux sociaux et aux enjeux de la démocratie.

Anne Duclos-Grisier
Directrice de l'information légale et administrative





Remerciements

Yaël BRAUN-PIVET,

Présidente de l'Assemblée nationale ;

Alain ESPINASSE, Directeur de cabinet de la
Présidente de l'Assemblée nationale ;

Mathilde DU PRADEL, Cheffe de cabinet de la
Présidente de l'Assemblée nationale ;

Xavier CHINAUD, Conseiller spécial ;

Bruno FULIGNI, Conseiller chargé des discours,
de l'Histoire, de la mémoire et du patrimoine
et l'ensemble des membres du cabinet de la Présidente
de l'Assemblée nationale ;

Michel MOREAU, Secrétaire général de l'Assemblée
et de la Présidence ;

L'ensemble des services de l'Assemblée nationale,
fidèles de la Journée du Livre Politique depuis 32 ans ;

Jean-Noël BARROT, Ministre délégué chargé de la
Transition numérique et des Télécommunications ;

Sylvie RETAILLEAU, Ministre de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche ;

Bernard CAZENEUVE, Ancien Premier ministre ;

Manuel VALLS, Ancien Premier ministre ;

ainsi que...

Fabrice HYBER, Artiste, qui a généreusement offert ses créations ;

sans oublier...

Clémentine JOMIER, Conseillère, Cheffe de la division de la communication institutionnelle et événementielle à l'Assemblée nationale ;

Guillaume BACHELAY, Directeur des relations institutionnelles de JC Decaux ;

Jean-Philippe BAILLE, Directeur de France Info ;

Bertrand DELAIS, Président-directeur général de LCP AN ;

Anne-DUCLOS-GRISIER, Directrice de l'information légale et administrative ;

Jean-Dominique HIÉTIN, Directeur régional IDF-Paris chez JC Decaux ;

Marc LADREIT DE LACHARRIÈRE, Membre de l'Institut, Président-directeur général de Fimalac ;

Cédric LEWANDOWSKI, Président de Lire la Société, Directeur exécutif groupe EDF direction du Parc Nucléaire et Thermique ;

Marianne LAIGNEAU, Présidente du Directoire d'Enedis ;

Jérémy PELTIER, Directeur général de la Fondation Jean-Jaurès ;

Dominique REYNIÉ, Directeur général de la Fondation pour l'innovation politique ;

Mathias VICHERAT, Directeur de Sciences Po Paris ;

L'ensemble des membres du Conseil d'administration et du Comité de parrainage de Lire la Société ;

Cette Journée n'aurait pu se réaliser sans l'amical concours de

Brigitte BOUCHER, Journaliste à LCP AN ;

Romain BROCHARD, Administrateur de Lire la Société ;

Arlette CHABOT, Éditorialiste sur LCI ;

Michèle COTTA, Secrétaire générale du Prix du Livre Politique, éditorialiste, essayiste ;

Françoise FRESSOZ, Éditorialiste au *Monde* ;

Pierre GUELMAN, Directeur des affaires publiques d'Enedis ;

KOROPELLO, Dessinateur de bande dessinée ;

Didier LESCHI, Directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration ;



Karine PEUVRIER, Directrice de la communication de la DILA ;
Louise THOMAS-VAILLANT, Conseillère parlementaire, élus locaux,
prospective et discours au cabinet de la Ministre de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche ;

L'ensemble de nos intervenants ;

**Les éditeurs, leurs attaché(e)s de presse, les auteurs qui nous
accompagnent chaque année ;**

**L'ensemble de la rédaction, de la direction des moyens techniques
de LCP AN ;**

Et bien évidemment...

Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Présidente du Jury du Prix du Livre
Politique 2023, Ancienne ministre ;

Les membres du Jury du Prix du Livre Politique ;

Les membres du Jury du Prix des Députés ;

Géraldine BANNIER, Présidente du Jury du Prix Étudiant du Livre
Politique – LCP AN et du Prix Étudiant de la BD Politique-LCP AN,

Députée (MoDem) de la 2^e circonscription de la Mayenne ;

**et les membres du Jury du Prix Étudiant du Livre Politique -
LCP AN 2023.**

Ont également participé à la préparation et au succès de cette Journée

Violaine EYSSERIC et **Émilie MILLION**, Administratrices-adjointes à
la division de la communication institutionnelle de l'Assemblée nationale
ainsi que **Pensée CHAPPOTTEAU**, **Florence MARTINE** et
Muriel SARIO ;

Anne VANDEN-BORRE, responsable de la cellule graphique ;

Jacques MARTIN et **Christelle THOB**, graphistes ;

Jean-Pascal ANDRIEU, Intendant de l'Hôtel de la Présidence de
l'Assemblée nationale et l'ensemble de ses équipes.

Et enfin...

Guillaume Barré ; Marie-Céline Celeucus ; Antoine de Tarlé ;

Sophie Gournay ; Judith Iram ; Philippe Langenieux-Villard ;

Stéphanie Massa, Thalie Micallef ; Constance Michelot ; Catherine

Moraud ; Morgane Payock-Monthé ; Solène de Thieulloy ; Mathilde

Thouéry ; Lola Wangler.

La 32^e Journée du Livre Politique

Lire la Société

Fondatrice

Luce PERROT,

01 40 63 81 20

luceperrot@lirelapolitique.com

Organisation – Relations institutionnelles – Partenariats

Justine JACOB,

01 40 63 81 89

livrepolitique3@assemblee-nationale.fr

Assistée d'Héloïse FOURGEAUD,

01 40 63 81 90

livrepolitique7@assemblee-nationale.fr

Relations jurys – Librairie – Communication

Juliette CHAUMIER,

01 40 63 81 91

livrepolitique5@assemblee-nationale.fr

Assistée de Louis MORANÇAIS,

01 40 63 81 90

livrepolitique4@assemblee-nationale.fr

Communication digitale et réseaux sociaux

Adrien de BENTZMANN,

01 40 63 81 19

livrepolitique2@assemblee-nationale.fr

Lecteur bénévole

Philippe LANGENIEUX-VILLARD,



**Lire la
Société**





Lire la Société

Conseil d'administration

Fondatrice

Luce PERROT,
Journaliste, Inspecteur général honoraire de l'Administration
des Affaires culturelles

Président

Cédric LEWANDOWSKI,
Directeur exécutif groupe EDF en charge de la Direction du Parc
Nucléaire et Thermique, essayiste

Vice-présidents

Jean-Jacques AUGIER,
Éditeur de presse

Maurice BENASSAYAG,
Conseiller d'État honoraire

Secrétaire général

Philippe MÉCHET,
Conseiller du Président d'EDF

Trésorier

Jérôme PIODI,
Coordinateur et trésorier de l'Observatoire de la défense
et de la Fondation Jean-Jaurès

Administrateurs

Mariella BERTHÉAS,
Présidente de MMB

Romain BROCHARD,
Normalien, agrégé d'Économie et de gestion,
Directeur associé de l'agence - Havas Paris

Michaël DARMON,
Journaliste, éditorialiste

André-Marc DELOCQUE-FOURCAUD,
Manager culturel, écrivain

Lucas DEMURGER,
Conseiller technique à la Gendarmerie nationale

Louis GAUTIER,
Procureur général près la Cour des Comptes, directeur de la Chaire « Grands enjeux
stratégiques contemporains » à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Essayiste

Guillaume MERZI,
Directeur adjoint des services de Bagnolet

Antoine DE TARLÉ,
Président des Éditions *Ouest-France*





Lire la Société

Comité de parrainage

Présidents d'Honneur

Robert BADINTER,
Ancien ministre, ancien Président du Conseil constitutionnel

Maurice SCHUMANN,
Ancien ministre et résistant français

Membre d'Honneur

Franck RIESTER,
Ministre délégué chargé des Relation avec le Parlement,
président d'Agir

Co-Présidents

Marc LADREIT DE LACHARRIÈRE,
Président-Directeur général de Fimalac, président de la Fondation
Culture et Diversité, président d'honneur de la *Revue des Deux
Mondes*, membre de l'Institut

Louis SCHWEITZER,
Président d'honneur de Renault

Membres

David AMIEL

Député de la 13^e circonscription de Paris

Jean-Michel BLANQUER

Professeur agrégé de droit public, ancien ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, président du Laboratoire de la République.

Jean-Louis BOURLANGES,

Député (MoDem) de la 12^e circonscription des Hauts-de-Seine, président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale

Marie-Christine DALLOZ,

Députée de la 2^e circonscription du Jura

Caroline FOUREST,

Écrivaine-réalisatrice, éditorialiste,
France-Tireur

Louis GAUTIER,

Procureur général près la Cour des comptes, directeur de la Chaire « Grands enjeux stratégiques contemporains » à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Essayiste

Hervé LE BRAS,

Démographe, essayiste, directeur d'études à l'EHESS, chercheur émérite à l'INED

Anne LEVADE,

Présidente de la Fondation Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, présidente de l'Association Française de Droit Constitutionnel

Cédric LEWANDOWSKI,

Directeur Exécutif Groupe EDF en charge de la Direction du Parc Nucléaire et Thermique, président du Conseil d'administration de Lire la Société, Essayiste

Philippe MÉCHET,

Conseiller du Président d'EDF

Jérémie PELTIER,

Directeur général de la Fondation Jean-Jaurès.

Luce PERROT,

Journaliste, fondatrice de Lire la Société, Inspecteur général honoraire de l'administration des affaires culturelles

Louis PETIET,

Président du CA de Krief Group

Valérie RABAULT,

Députée de la 1^{ère} circonscription du Tarn-et-Garonne, Vice-Présidente de l'Assemblée nationale

Dominique REYNIÉ,

Directeur général de la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol.org), professeur à Sciences Po Paris

Brice TEINTURIER,

Directeur général délégué d'IPSOS France

Pierre-François VEIL,

Avocat à la Cour

Mathias VICHERAT,

Directeur de Sciences Po Paris

Michel WIEVIORKA,

Sociologue, docteur d'État ès Lettres et Sciences Humaines, directeur d'études à l'EHESS





Lire la Société

Lire la Société fête ses 32 ans

« La mission commune des journalistes, des intellectuels, des acteurs de la société civile et, bien sûr, des responsables politiques est de travailler ensemble à ce que chacun trouve sa place dans le débat démocratique. C'est ce que réussit formidablement Lire la Société. »

Jean-Yves LE DRIAN,
Ancien Ministre de l'Europe
et des Affaires étrangères,
Président du jury du Prix du Livre
de Géopolitique

*« La Journée du Livre
Politique, organisée par
Lire la Société à l'Assemblée
nationale, a toujours été
pour moi une occasion
de renforcer la citoyenneté
des Français et Françaises
et ainsi de faire vivre
la Démocratie. »*

Jean-Louis DEBRÉ,
Président du Conseil supérieur des archives,
ancien Président de l'Assemblée nationale,
ancien ministre, Président du jury du Prix
du Livre d'Histoire contemporaine

Qui sommes-nous ?

« *L'écriture au service du débat public, de l'intérêt général de l'éducation et de la transmission* »

L'association

L'idée démocratique exige que chacun puisse accéder au savoir, à l'information et à ses lumières. La vie de la Cité ne peut se concevoir sans l'accès au débat d'idées pour tous.

Fondée en 1991 par Luce Perrot, l'association *Lire la Société* se propose de renouveler et de réaffirmer le lien entre les citoyens, leur République, et nos grandes Institutions. L'association s'est ainsi peu à peu ouverte à d'autres débats d'idées : historiques, géopolitiques, économiques ou financiers.

Les événements et rencontres organisés par *Lire la Société* ont pour objectifs de contribuer, tout au long de l'année, à l'animation du débat public et de tisser des liens entre le monde académique et intellectuel, le monde médiatique, les élus, les décideurs publics et privés, la société civile, et les citoyens d'aujourd'hui et de demain.

La mise en valeur des livres, de leurs auteurs et de leurs maisons d'édition en France est au cœur des raisons d'être de *Lire la Société*, qui souhaite œuvrer à la pérennité de l'écrit.





Nos Prix

Lire la Société organise deux grandes journées de débats et de rencontres.

La Journée du Livre Politique, à l'Assemblée nationale, à l'occasion de laquelle sont remis le **Prix du Livre Politique**, le **Prix des Députés**, le **Prix Étudiant du Livre Politique – LCP AN** et le **Prix Étudiant de la BD Politique-LCP AN**.

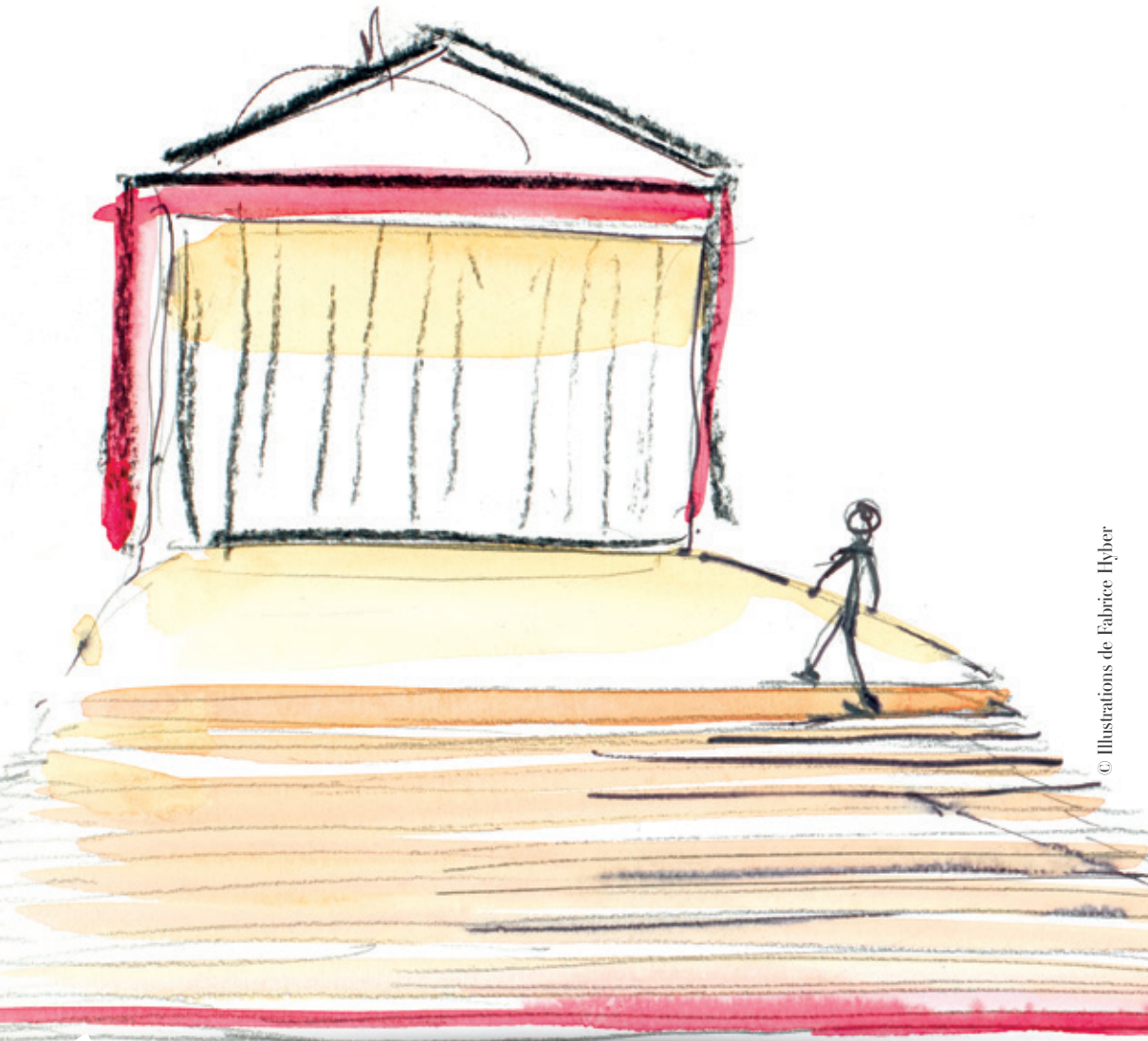
La Journée du Livre d'Économie, au Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, au cours de laquelle sont remis le **Prix du Livre d'Économie**, le **Prix lycéen du Livre d'Économie** et le **Prix lycéen de la BD d'Économie**.

Lire la Société a également étendu son activité à deux autres champs des sciences humaines et sociales : l'Histoire, avec la remise du **Prix du Livre d'Histoire contemporaine**, et du **Prix de la BD d'Histoire contemporaine**, ainsi que la Géopolitique avec la remise du **Prix du Livre de Géopolitique**. Elle est également associée à la Banque de France pour le **Prix du Meilleur Article Financier**.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à visiter notre site internet et à nous suivre sur nos réseaux sociaux.

Rejoignez-nous !





Je suis sensible au fait d'être affiché sur la façade de l'Assemblée nationale. Quand on est dessinateur ou artiste, on a peu de choses comme matière. On a un crayon, on me prête un papier et on fait une chose qui peut être vue par des millions de gens. Et je trouve ça déjà assez fantastique d'imaginer que c'est possible de le faire dans un pays comme celui-ci. Il y a des pays où ce n'est pas possible. Je trouve que c'est très important que ça, ça existe ici, à Paris.

Hyber...2021